FCF FRANCE

CHAPITEAUX, TENTES ET STRUCTURES MOBILES : LE MINIMUM À CONNAÎTRE...

fest

FESTIVAL DES MÔMES : QUATRE JOURS DE RÊVE AVANT LA RENTRÉE DES CLASSES !

Une édition de l'Oeil - N°13

LE JOURNAL DES FESTIVALS, CARNAVALS ET FÊTES DE FRANCE

AUDIENS

LA PROTECTION SOCIALE PROFESSIONNELLE
Culture • Communication • Médias

Nos métiers

EN SAVOIR PLUS

Retrouvez-nous sur le site **www.audiens.org**

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Audiens en assure la gestion pour le compte de l'Agirc (cadres) et de l'Arrco (tous salariés du privé), dans son secteur professionnel où les salariés ont souvent des parcours spécifiques. Le groupe organise des séances d'information en entreprise sur les dispositifs de retraite.

ASSURANCE DE PERSONNES

Complémentaire santé, couverture invalidité, incapacité temporaire de travail, décès…, des garanties sur-mesure, collectives et individuelles adaptées aux spécificités des professions.

ACCOMPAGNEMENT SOLIDAIRE ET PRÉVENTION SOCIALE

Une politique de proximité à destination de nos publics : aides financières, accompagnement lors de situations de rupture où de transition (réunion sur le retour à l'emploi, préparation à la retraite, recherche de structures d'accueil médico-sociales, personnes endeuillées...).

FAITES LE POINT SUR VOTRE CARRIÈRE GRÂCE À L'ENTRETIEN INFORMATION RETRAITE

Dès 45 ans, Audiens vous propose de rencontrer un conseiller pour un Entretien Information retraite (EIR), gratuitement.
Il vous suffit de nous contacter pour prendre rendez-vous.
Lors de l'entretien, nous examinerons ensemble votre relevé de carrière, que vous pouvez consulter sur le site Internet d'Audiens.
Une simulation du montant de vos pensions vous sera communiquée, ainsi qu'une information sur les dispositifs permettant de compléter les revenus de la retraite.
Vous aurez ainsi tous les éléments pour préparer l'avenir.

Pour plus d'informations, contactez un conseiller au **0 173 173 755**

SERVICES AUX PROFESSIONS DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Audiens prend en charge la gestion d'un nombre croissants de services : études, recouvrement de cotisations... Le développement de ces spécificités renforce notre dimension de groupe de service.

MÉDICAL ET PRÉVENTION SANTÉ

Le Centre de santé René-Laborie s'assure le concours d'une centaine de professionnels de santé : soins, bilans de santé professionnels, centre dentaire, centre optique, centre d'audition.

Il met également en oeuvre des dispositifs de prévention santé pour les actifs et les seniors, dans une démarche d'approche globale du patient.

CONGÉS SPECTACLES

Audiens assure la gestion des congés payés des artistes et techniciens.

N°13
Avril
2018

SOMMAIRE

DOSSIER
Chapiteaux, tentes et structures mobiles : le minimum à connaître... p 4 à 6

FESTI REPORTAGE
Sébastien Mercey, un passionné insatiable ..... p 9

Festival des Mômes : Quatre jours de rêve avant la rentrée des classes ! ..... p 11

L'ACTU DES FÉDÉRATIONS FCF ..... p 12

Infos juridiques et sociales ..... p 13

FESTI INFOS
Présentation du 52e congrès national ..... p 14-16

L'ACTU DES REGIONS ..... p 19 à 26

INFOS EUROPE ..... p 27

INFOS JEUNESSE ..... p 27

Dépôt légal à parution de l'Oeil d'ici et d'ailleurs
ISSN 2106-7775

Edition et impression :
IMPRIMERIE ROY
7 rue Johannes Gutenberg
ZI du Bois Joly
85500 Les Herbiers
Tél. 02 51 91 09 62
imprimerie. roy@wanadoo. fr

Rédacteur en chef :
Jacques Chanéac :
06 48 72 44 30
jacqueschaneac@gmail. com

Directeur de la publication :
Serge Ruchaud

Crédit photos : © Simon Bourcier, Fab Mat, Michel Rebattet, Patrick Silberreiss, Serge Ruchaud, FCF Centre, FCF Hérault, FCF Bretagne, CDF Sancey, CDF Nort sur Erdre, CDF St Macaire en Mauges, C.fêtes Mions, Udom Sarthe, Beg Chopin, Bizzart-Nomade, Festival de Condom, Vox Populi, Vitabri, William Hautier.

FCF FRANCE
Siège social :
14, rue Charles V - 75004 Paris
Tél. 01 42 76 08 74
Gestion administrative :
184, boulevard Aristide Briand
85000 La Roche-sur-Yon

EDITO

Chers lecteurs de Festi, chers amis de la FCF,

Il faut vivre avec son temps et vous le savez tous, le monde de la fête est aujourd'hui largement touché, voire quelque peu secoué, par la révolution numérique.

Ainsi, nous mesurons chaque jour le bouleversement produit dans le secteur de la musique et du spectacle et nos organismes adhérents ne sont pas les derniers à utiliser ces outils modernes de communication que sont les sites Internet et les réseaux sociaux.

Mais il est aussi de mauvais côtés de l'utilisation de ces outils qu'il nous faut aujourd'hui vigoureusement dénoncer. Les réseaux sociaux ne doivent pas demain engendrer la censure. A quel titre et de quel droit des individus qui n'auraient pas forcément connaissance de toutes les informations utiles pourraient, comme c'est devenu le cas aujourd'hui, faire pression pour empêcher l'édition ou de la réédition de certains textes (voire les éditions Milan et Gallimard) ou la tenue de telle ou telle fête publique ?

Car nous en sommes bien arrivés là avec les pressions faites sur certains bals du Carnaval de Dunkerque où le déguisement même est mis en cause et jugé raciste. Ainsi les règles de fête seraient-elles aujourd'hui régies par une poignée d'individus qui voudraient faire que les blancs ne puissent se déguiser en noir et les gens de couleur – aux Antilles, par exemple – porter des masques blancs ?

La tribune publiée par Patrice Vergriete, Maire de Dunkerque, dans le journal « Le Monde » du 10 février dernier est, pour nous, criante de vérité et nous l'avons à notre tour partagée sur Facebook.

Il y rappelle que le Carnaval, c'est l'œuvre des citoyens, c'est une ville qui se met en mouvement et rend hommage à son passé tout en proclamant son désir d'avenir. Certains s'étonnent de la longévité et de la vigueur de cette tradition. Ils sont « à côté de la plaque » car de nos jours, non seulement le carnaval renaît dans de nombreuses communes mais il affirme de plus en plus, comme le souligne l'édile dunkerquois, son attachement aux valeurs de la République.

- L'égalité car se retrouvent dans les rues sans distinction d'origine ou de religion, les femmes et les hommes, les jeunes et les moins jeunes, les riches et les pauvres, les ouvriers et les patrons. C'est bien le sens même du Carnaval de permettre à chacun d'oublier sa condition sociale (voir la renaissance du Carnaval de Paris, au XIXème siècle sous la Restauration) et de gommer les différences pendant quelques instants.

- La fraternité car c'est un temps de mélange festif qui symbolise fortement une notion d'appartenance, une union, une fierté de « faire cité » ensemble quel que soit le temps. Que ce soit à Dunkerque ou dans de nombreuses autres villes et villages de France, c'est un espace de partage, au coude à coude dans le défilé d'abord mais aussi avec ces milliers de bénévoles qui se donnent sans compter pour ces moments de dépaysement et d'oubli des soucis quotidiens et ce, la plupart du temps, au profit d'œuvres caritatives.

- La liberté car durant les jours de Carnaval, les clés de la cité sont remises aux organisateurs de la fête et dans la tradition, tout y est permis - ou presque ! Et le déguisement carnavalesque est bien un des moteurs de la transgression, car sous le fard et l'accoutrement, on est soi tout en étant l'autre.

Mais c'est aussi la liberté de s'amuser et n'en déplaise aux extrémistes de tout poil et aux ligues de vertu pour qui la fête est péché, nous avons encore la liberté de rire, de boire, de chanter, de faire de la musique, en trois mots de « faire les fous ».

Oui, vous l'avez tous bien compris, nous ne pouvons en aucun cas accepter que l'on fasse procès au Carnaval parce que se déguiser en femme ce serait insulter le genre, s'accoutrer en magistrat ce serait injurier le syndicat de la magistrature, défiler en flic vaudrait outrage à agent de la force publique, porter le masque d'un président de la République ou d'un homme politique serait passible d'offense…

A l'heure où tout ce qui fait la fête semble être pointé du doigt, au sein de notre fédération nous continuons à défendre vigoureusement les valeurs qui nous portent dans l'action et la liberté d'expression est pour nous fondamentale. Nous « sommes Charlie » et s'il le faut nous « serons toujours Charlie ».

Bon courage et excellente année festive à tous,

Serge Ruchaud
Président de la FCF France.

www. fetes-de-france. fr

CHAPITEAUX, TENTES ET STRUCTURES MOBILES : LE MINIMUM À CONNAÎTRE...

Protéger une fête, un événement, organisés, pour tout ou partie, dans une enceinte couverte ou fermée, de tous les impondérables (incendie, intempérie, incidents...) est un domaine essentiel, bien souvent méconnu, voire ignoré, de ceux qui sont à l'initiative et donc responsables du bon déroulement de cette manifestation. Serge Ruchaud, président de la FCF France, développe les différents aspects indispensables à la sécurité d'un événement festif, avec à l'appui plusieurs éléments concrets de dispositions légales et les conseils d'une entreprise spécialisée dans les structures mobiles.

Y -a-t-il des exemples récurrents de graves événements liés à l'organisation d'une manifestation festive ou sportive du fait d'une défaillance structurelle ?

Serge Ruchaud Tout le monde a en tête l'effondrement de la tribune de Furiani en 1992, l'arbre que la tempête a fait chuter sur des tentes où s'étaient réfugiés les participants d'une fête à Strasbourg en 2001, tuant dans ces deux cas précis de nombreux participants. Certes, tous ces accidents ne sont pas aussi tragiques. Beaucoup ne viennent pas jusqu'aux oreilles du grand public mais il y en a assez régulièrement à l'image de ce chapiteau qui, en 2016, à Ajaccio, s'est effondré sur le public assistant à un spectacle, blessant une trentaine de personnes. Cet énoncé, hélas très limité, vise surtout à alerter l'attention des comités des fêtes ou des divers organisateurs d'événements festifs sur les responsabilités légales qui sont les leurs et les conséquences éventuelles en cas d'incident, quelle qu'en soit la dimension. Les plus grands risques en terme d'organisation sont ceux liés aux structures mobiles. Il faut juste le savoir et en prendre pleinement conscience.

Qu'appelle t-on structures mobiles ?

S R Les tentes, les chapiteaux également appelés barnums ou tivolis utilisés pour abriter des fêtes de tous genres, mais aussi les matériels utilisés à l'intérieur de ces structures notamment les bancs, sièges, gradins. Tous ces composants d'une fête doivent être pris en compte et utilisés selon des règles légales régulièrement amendées ou modifiées qu'il faut lire attentivement pour répondre à toutes les interrogations et donc se prémunir et éviter les erreurs ou impondérables sur le site : **https://www.legifrance.gouv.fr** (rubrique CTS : chapiteaux, tentes et structures mobiles).

Ces structures entrent-elles toutes dans la même catégorie ?

S R Oui, une structure, quelle que soit sa nature et sa configuration, plus ou moins fermée et accueillant du public en son sein, est un Etablissement Recevant du Public (ERP). Autant d'expressions et de données de base indispensables pour bien comprendre la législation.

Que risquent les organisateurs d'un événement festif si un incident se produit parce qu'ils n'ont pas observé les dispositions légales ?

S R Ils peuvent être poursuivis y compris au pénal par les autorités et des plaignants selon la gravité des faits. Les exemples sont très divers. Prenons celui d'un barnum qui s'est envolé du fait d'une tempête causant des blessures pour huit personnes

LES DÉGAGEMENTS ET ISSUES DE SECOURS (*)

Les dégagements

Ce sont les parties de la construction (couloirs, escaliers, portes et issues de secours) qui doivent permettre le cheminement d'évacuation des occupants. Ils sont signalés par des pictogrammes normalisés et balisés par des foyers lumineux alimentés par une source ou constitués par des blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES) (....) Si la distance entre deux dégagements est inférieure à 5 mètres, ils seront comptabilisés comme un seul dégagement (…)

Les issues de secours

Ce sont les portes donnant et ouvrant vers l'extérieur, pouvant être ouvertes grâce à une simple manœuvre par toute personne, même prise de panique, et non verrouillée de l'intérieur. Elles peuvent correspondre aux entrées normales des occupants. Elles sont signalées par des BAES ou des foyers lumineux alimentés par une source centrale. En aucun cas, les issues de secours et les dégagements ne peuvent être encombrés ou condamnés.

(*) éléments extraits du site **www.securite-spectacle.org**

>

transportées aux urgences. Le rapport de police a mis en évidence le non respect des règles (ni contrôle, ni agrément, matériel mal monté). L'affaire est remontée jusqu'au procureur. Le président du comité aurait pu connaître de sérieux soucis incluant une inscription au casier judiciaire si les personnes concernées avaient porté plainte, ce qui ne fut pas le cas. Dans le même registre mais avec un cas de figure différent : celui d'une personne âgée mal voyante assistant à une fête sur un banc qui casse. Cette personne a eu la malchance de recevoir dans sa chute une pointe du banc dans un oeil, devenant ainsi non voyante. Là encore, les plaignants ne sont pas allés au bout de la démarche. Mais ce récit met en évidence des lacunes du comité des fêtes qui doit s'assurer de l'état des matériels (chaises, bancs) mis à disposition du public de façon à être couvert par les assurances en cas de préjudice grave.

Quelles sont donc les principaux cas de figure concernant les sites susceptibles d'accueillir une fête ?

S R Comme indiqué précédemment, les comités, associations et collectivités peuvent et doivent aller quérir les informations précises sur le site **https://www.legifrance.gouv.fr** mais on peut distinguer quelques grandes lignes à respecter.

Ainsi, une manifestation sur une place publique qu'on ne barrière pas n'est pas considérée comme un ERP (Etablissement recevant du public). Si il y a des barrières ou des gradins il entre dans cette catégorie.

Autres exemples : une salle des fêtes accueillant un bal est un ERP par destination mais un gymnase recevant le même événement n'a pas la même habilitation puisqu'il est destiné à la pratique sportive. Dans ce cas, les organisateurs doivent respecter des règles de sécurité spécifiques et déposer un dossier à la mairie.

D'autres éléments doivent-il être pris en compte ?

S R Oui, ainsi une structure mobile peut être un ERP. Mais un chapiteau, par exemple, doit respecter des règles très strictes selon sa dimension, la quantité de public qu'il va accueillir et le contenu de la manifestation. A titre de référence, un chapiteau de moins de 19m² est sujet à des règles moins draconiennes que les plus spacieux. Dans le même registre, on estime à 5m² la place dévolue à un visiteur d'une expo culturelle et à 1m² celle d'une personne présente devant une buvette ou une zone de restauration, toujours sous chapiteau ou barnum bien sûr.

Déposer un dossier d'habilitation est une démarche essentielle...

S R Oui, auprès de la mairie concernée qui donne son accord direct pour la structure déclarée ou sous réserve de l'accord de la commission de sécurité de la préfecture. Il s'agit d'une démarche impérative pour les organisateurs.

Que conseilleriez-vous aux organisateurs concernant les matériels ERP ?

S R D'acquérir un matériel de qualité auprès de sociétés spécialisées agréées par l'Etat. Celles-ci fournissent un carnet de vie pour son suivi et préconisent de le faire vérifier tous les deux ans car il se dégrade forcément au fil du temps notamment du fait des intempéries ou d'ajustements par « *bricolages* » trop souvent fait par des non spécialistes. Il est aussi essentiel de bien le monter ou de le faire monter par des professionnels même si cela a un coût. En effet, le montage d'une structure mobile ne se fait pas de façon aléatoire. Il doit tenir compte de la nature du sol, de la pente, du degré d'exposition au vent et bien sûr d'une fixation rigoureuse de ses différents éléments. Le matériel appartient parfois à une municipalité qui le prête ou le loue. L'organisateur doit obtenir des attestations et documents des services municipaux afin de s'assurer de son bon état et donc se prémunir contre tout souci. Les mêmes précautions doivent être prises concernant le montage de gradins qui doit être absolument confié là encore à des professionnels (propriétaire, loueur) car il implique des règles très strictes (espacement, hauteur, vide...). Autre précaution à prendre : s'assurer de la présence d'une signalétique (sortie de secours...) sur la structure mobile en fonction du nombre de personnes présentes ou encore, en hiver, être attentif à la question du chauffage de l'ERP car le monoxyde de carbone n'est pas un danger virtuel, tout comme la neige sur les tentures ou les fils électriques dénudés.

Une conclusion ?

S R Les comités des fêtes et organisateurs peuvent obtenir toutes informations sur les erreurs à ne pas commettre afin de pouvoir installer des structures mobiles de qualité en toute sérénité. Sans faire dans l'alarmisme, il y a un minimum à connaître sur ce point qui concerne des milliers d'événements festifs.

Propos recueillis par Jacques Chanéac

*** Infos : www.artcena.fr - https://www.legifrance.gouv.fr (rubrique CTS)**

PIERRE FRANCESCHINI (VITABRI) : « *ÉVITER LES SOUS-MARQUES* »

Responsable technique chez Vitabri (NDLR : voir page 7), Pierre Franceschini complète ce dossier avec quelques conseils majeurs.

« Pour tous les clients ou futurs clients, un écueil majeur à éviter pour toutes structures destinées à accueillir du public : les sous-marques, les reventes, les annonces sur Internet... qui proposent souvent des matériels certes moins onéreux mais rarement aux normes notamment dans un domaine aussi capital que l'ignifugation. Privilégiez les fournisseurs agréés qui offrent la garantie de proposer des matériels homologués, respectueux des normes légales. C'est le cas de notre société, Vitabri, qui depuis vingt ans dispose de professionnels qui, outre les notices détaillant tous les éléments à prendre en compte pour un montage réussi d'une tente ou d'une structure mobile, notamment le vent et les spécificités de l'emplacement, prodiguent aussi leurs conseils aux acquéreurs et/ou utilisateurs pour le bon choix des matériels (tubulures, poids nécessaire à un bon maintien, accessoires...) afin de garantir la sécurité de la structure et donc des participants.

Vitabri a aussi développé de longue date des liens de partenariat avec l'entreprise Jack Mervil, basée dans le Nord (*), un centre de formation théorique aux structures mobiles qui fait référence en matière de montage des tentes ou chapiteaux mais aussi de gradins pour ce qui concerne les normes de sécurité. Jack Mervil propose des formations ouvertes à tous : organisateurs de manifestations, personnels municipaux spécialisés ou professionnels, les équipes de Vitabri ayant suivi ces stages. Un contact indispensable pour acquérir un apprentissage concret et qualitatif des normes légales de sécurité dans son domaine d'expertise. »

• Jack Mervil, 427 route d'Hazebrouck, 59660 Merville, Tel : 03 28 48 23 34 - Mail : Mervil@wanadoo.fr – Site : www.aspec.free.fr

QUESTIONS-RÉPONSES SUR LES CTS

En appui des explications du président Serge Ruchaud, Festi vous propose quelques réponses figurant sur le site ***legifrance.gouv.fr*** *aux principales questions posées par les chapiteaux tentes et structures mobiles (CTS).*

De quel texte réglementaire de référence relève un chapiteau, une tente ou un structure (CTS) ?

De l'arrêté du 23 janvier 1985 modifié (communément appelé « *règlement CTS* »). Il s'agit d'un CTS destiné à accueillir du public (consultable sur le site gouvernemental **https://www.legifrance.gouv.fr**).

Qu'appelle t-on homologation d'un chapiteau, d'une tente ou d'une structure mobile ?

Le terme exact est « *attestation de conformité* ». C'est une sorte de carte grise délivrée par le préfet du département de fabrication ou de première implantation. Il se présente sous forme d'un livret appelé registre de sécurité, constitué par un organisme habilité pour les CTS, validé par le préfet. Pour les établissements itinérants (démontables), il est accompagné d'un extrait de registre.

Quand faut-il homologuer un CTS ?

Dès lors que le CTS est susceptible d'accueillir plus de 49 personnes (y compris sur un domaine privé). A l'inverse un CTS destiné à du stockage ou au travail ou recevant moins de 50 personnes ne relève pas de cette réglementation.

A qui s'adresser pour faire homologuer un CTS ?

A un organisme (ou bureau) de vérification du chapiteau, tente ou structure, habilité par le Ministère de l'Intérieur (liste consultable sur **www.interieur.gouv.fr**, rubriques le ministère / sécurité civile / documentation technique / les sapeurs pompiers / la réglementation incendie).

Quelle est l'obligation de contrôle périodique ?

Le propriétaire d'un chapiteau, d'une tente ou d'une structure doit le faire contrôler tous les deux ans par un organisme ou bureau habilité CTS. Un extrait de registre valable deux ans lui est remis en cas de contrôle favorable.

Pour organiser un événement recevant du public, quelle démarche doit effectuer l'exploitant d'un CTS ?

L'exploitant (l'organisateur) doit obtenir une autorisation d'implantation auprès de la Mairie du lieu d'exploitation envisagé. Il doit adresser pour cela une demande sous forme de dossier contenant a minima une copie de l'extrait de registre du CTS (remise par le propriétaire) un descriptif de l'événement (type d'activité, effectif du public, date, durée...) un plan du site d'implantation, un plan des aménagements intérieurs et la liste du personnel de la sécurité.

Qui est responsable du montage ?

Au final c'est l'exploitant qui est responsable de la bonne exécution de cette étape. Il peut, soit la réaliser lui-même, soit la déléguer à un spécialiste. En tout état de cause, il devra disposer d'une attestation de bon montage signée, établissant notamment que le liaisonnement a été réalisé selon les prescriptions du fabricant (valeurs d'ancrage ou de lests.)

SIÈGES, BANCS, TRIBUNES ET GRADINS DÉMONTABLES (*)

Les sièges

Dans tous les ERP, lorsque des rangées de sièges sont constituées, elles doivent être réalisées conformément aux dispositions suivantes :

- chaque rangée doit comporter seize sièges au maximum entre deux circulations ou huit entre une circulation et une paroi. De plus, une des dispositions suivantes doit être respectée :
- chaque siège est fixé au sol,
- les sièges sont rendus solidaires par rangée, chaque rangée étant fixée au sol ou aux parois à ses extrémités ,
- les sièges sont rendus solidaires par rangée, chaque rangée étant reliée de façon rigide aux rangées voisines de manière à former des blocs difficiles à renverser ou à déplacer .

Dans chaque type d'ERP, des dispositions particulières sont à respecter : Exemple pour les salles de spectacle :

- l'espacement entre rangées doit permettre le passage libre, en position verticale, d'un gabarit de 0,35 m de front, de 1,20 m de hauteur et de 0,20 m comme autre dimension,
- les sièges mobiles sont interdits dans la salle .

Dans les lieux équipés en fixe, certaines conditions permettent de placer jusqu'à 50 sièges entre deux circulations.

Les bancs

Il faut compter une occupation de 50 cm pour une personne. La législation est la même que pour les sièges. Pour les établissements de plein air, le maximum entre deux circulations est de 40 places et de 20 places entre une circulation et une paroi.

Les tribunes et gradins démontables

Pour la rédaction du dossier de sécurité et la préparation de la manifestation, il est utile d'établir un cahier des charges spécifiant les points suivants :

- type d'activité prévue ,
- nombre de places souhaité,
- position des dégagements,
- accès des spectateurs,
- position du gradin dans l'espacement : un plan à l'échelle sera le bienvenu,
- montage en intérieur ou en extérieur,
- planéité du sol, très importante, en particulier dans les lieux extérieurs,
- détermination des charges admissibles du sol,
- type d'ERP et type de sièges selon règlements de sécurité.

L'organisateur de la manifestation fait procéder au contrôle technique du montage des installations provisoires, contrôle portant sur la solidité des éléments composant l'installation et leur montage, sur l'adaptation de l'installation au sol ainsi que la sécurité des personnes liée à la solidité des installations provisoires.

Les dessous des gradins doivent être débarrassés de tout dépôt de matières combustibles.

Ils doivent être rendus inaccessibles au public par une cloison extérieure en matériaux type grillage métallique ne comportant que des ouvertures de visite.

(*) éléments extraits du site www.securite-spectacle.org

NOS EXIGENCES ET NOTRE PROFESSIONNALISME AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ

En partenariat avec le Bureau de Vérification des Chapiteaux Tentes et Structures, nos ingénieurs ont conçu des gammes de tentes événementielles homologuées CTS ainsi que des accessoires pour une utilisation optimale en toute circonstance, avec un maximum de sécurité.

Gamme V2 — 5 dimensions de 9 à 25 m²

Technologie de pointe

Gamme V5 — 3 dimensions de 9 à 16 m²

Concentré d'innovations

Gamme V3 — 17 dimensions de 4 à 18 m²

Best seller

CTS HOMOLOGUÉ CTS

ORIGINE FRANCE GARANTIE CERTIFIÉ AFNOR CERT. 71241

NF / EN 13782

bpifrance EXCELLENCE ENTREPRISE SÉLECTIONNÉE

VITABRI LES STANDS®
DEPLOIEMENT D'INNOVATIONS

Fabricant français de tentes événementielles

Parc d'activités - 22, rue La Fayette - 25000 Besançon

Web : www.vitabri.com - Tél : 03.81.55.94.22 - Email : contact@vitabri.com

SACD

La société des auteurs du spectacle vivant et de l'audiovisuel

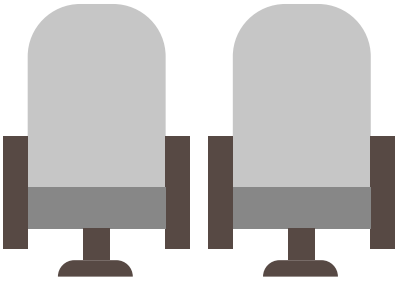
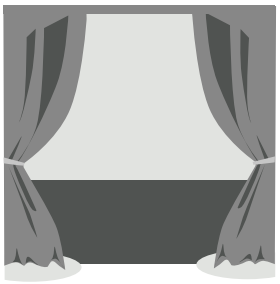

Pour savoir ce que nous pouvons faire pour vous,
n'hésitez pas à nous contacter :

01 40 23 44 55

Suivez-nous :

facebook.com/sacd.fr | @SACDParis | @sacdparis

SÉBASTIEN MERCEY, UN PASSIONNÉ INSATIABLE

Acteur majeur du Carnaval de Châlon au sein du comité des fêtes mais aussi en tant que Roi des Goniôts, Sébastien Mercey multiplie les engagements associatifs, musicaux, humanitaires, au service du rayonnement et de la convivialité de sa ville natale.

« Je suis né pendant le Carnaval, alors je pouvais difficilement passer à côté ! ». Sébastien Mercey a fêté ses 46 ans le 26 février, période inamovible des grandes fêtes de Châlon sur Saône. *« De fait, j'ai l'impression d'avoir toujours participé à l'événement. Tout gosse, je venais avec mes parents qui confectionnaient des petits costumes. Je montais parfois sur les corsos, j'étais partagé entre fascination et...peur ! Ces chars immenses, si hauts, avec leurs grosses têtes qui se penchaient vers moi tout en bas avec mon mètre 20 ! Et ce mélange de bruits de pétards, d'odeur de pommes d'amour, ces manèges.... Et puis, je me suis vite demandé : mais comment font-ils pour organiser tout ça ! »*

Presque comme une évidence, Sébastien a envie *« de donner le coup de main »*. Il le fait d'abord au sein de petites associations, notamment musicales : *« C'est ma deuxième passion. Depuis mes 10/12 ans je joue divers instruments et surtout je chante »*. Le hasard précipite souvent les événements et suscite les destins. *« Un jour un élu est venu vers moi et m'a dit : tu es très présent au comité des fêtes, veux-tu t'investir un peu plus ? Ce fut le déclic, on vient une fois, deux fois, puis sans arrêt. Ca fait plus de 25 ans que je baigne dans l'équipe du Carnaval »*.

Sébastien s'y est épanoui au fil des saisons. Il a développé conjointement son engagement associatif prioritairement au service du Carnaval et son activité professionnelle en tant que chef des ventes sur sa région (Chalon, Le Creusot, Montceau) pour le groupe NRJ Global. *«Cette responsabilité et celles au service du Carnaval datent toutes deux d'une vingtaine d'années »*.

Au sein du Carnaval, Sébastien Mercey est depuis une demi-douzaine d'années Roi des Goniôts ou roi Cabache. C'est à lui que le Maire remet symboliquement les clés de la ville lors du cérémonial d'ouverture et pour les deux semaines de l'événement. Lui, aussi, qui anime les principaux spectacles réunissant des groupes musicaux venus de tous pays et des milliers de spectateurs.

Mais, Sébastien se veut un bénévole parmi tous les autres : *« Au comité des fêtes, nous sommes 40 à 50 à travailler sur le Carnaval et pendant l'événement, on peut multiplier ce chiffre par 4 ou 5, avec le concours de la plupart des associations de la ville. Les tâches sont multiples, c'est un ensemble indissociable »*.

Véritable stakhanoviste de l'engagement associatif, Sébastien endosse aussi régulièrement son costume de musicien ou plutôt de chanteur au sein du groupe *« Alive Orchestra »*. Là encore, une passion d'adolescence datant des années 80 : *« Les musiciens sont pour la plupart des intermittents. On chante un répertoire très varié, toutes époques. Notre groupe va de 7 à 15 personnes selon les spectacles. On se produit aussi bien en public que dans des soirées privées à Chalon ou dans la région »*.

Sébastien ne mentionne que très rapidement que cette passion est purement bénévole, tout comme celle qu'il met au service d'une association de motards *« pourtant je ne connais pas grand chose à cette activité, mais ce sont des copains et j'essaie de les aider notamment pour les compétitions »*.

Ses réseaux professionnels sont aussi placés au service du collectif. Ainsi, Sonia Rolland, ex miss France et bourguignonne, bénéficie du soutien de Sébastien à travers des ventes privées de grands crus pour financer des actions humanitaires en Afrique, en particulier la construction d'une école baptisée *« Nuits Saint-Georges »* ! Insatiable, Sébastien Mercey est aussi un très proche de René Dubois, président du Comité des Fêtes de Chalon dont il pourrait prendre à terme la succession *« Si tout le monde l'accepte, ce serait un immense honneur, mais je ne demande rien »*, précise t-il.

Administrateur de la FCF Jeunesse, Sébastien caresse un rêve : *« Obtenir l'organisation du congrès national de la FCF en 2020 pour les cent ans du Carnaval de Chalon ! »*

Un joli pari pour celui qui admet avoir besoin de *« projets et de diversité pour éviter la routine ! »*

Jacques Chanéac

OBTENEZ EN 3 CLICS L'AUTORISATION DE DIFFUSER DE LA MUSIQUE

NOUVEAU SITE SACEM.FR

SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE | sacem

FESTIVAL DES MÔMES : QUATRE JOURS DE RÊVE AVANT LA RENTRÉE DES CLASSES !

Créé en 2000, le Festival des Mômes est une manifestation culturelle, ludique et éducative unique, qui s'adresse aux enfants âgés de 18 mois à 13 ans. Ce grand rassemblement familial se déroule chaque année en août, en plein cœur de Montbéliard. Le Festival des Mômes, c'est 27 spectacles en salle et en rue, ainsi que près de 70 ateliers et espaces ludiques.

Le Festival des Mômes est un événement authentique, sans but lucratif, avec pour seul objectif de faire le bonheur des enfants. La volonté éducative d'apprentissage et la qualité sont les maîtres mots de son organisation qui donne toute sa place à l'enfant. Une formidable aventure à savourer en famille, qui permet à petits et grands de se cultiver, d'aiguiser leur curiosité, de stimuler leur imaginaire et de se divertir !

Au fil des années, le Festival des Mômes s'est forgé une belle personnalité grâce à la qualité de sa programmation mais aussi grâce à des valeurs qui lui sont chères telles que la solidarité, la citoyenneté, l'égalité et l'accessibilité. Il est donc un événement unique en France par sa convivialité et la place centrale qui est accordée à l'enfant !

Présentation de l'édition 2018

La 18ème édition du Festival des Mômes se déroulera du jeudi 23 au dimanche 26 août 2018 de 14h à 19h. Une nouvelle édition riche, surprenante et de qualité qui, chaque année, vise à susciter rêve, rire, convivialité chez les enfants de tous âges (et bien sûr leurs familles) à quelques jours de la rentrée des classes !

Le Festival des Mômes propose ainsi des spectacles dans toute leur diversité : au théâtre, en salle pour les tout-petits, dans les rues de Montbéliard mais aussi des ateliers et des espaces ludiques. Une programmation pluridisciplinaire, source de plaisir et d'émotion, renouvelée chaque année à plus de 70% pour ne pas lasser les habitués de l'événement.

En attendant que le programme soit dévoilé en juin prochain, les organisateurs peuvent déjà nous révéler que le square Sponeck sera consacré à une thématique qui mettra des étoiles plein les yeux aux participants !

Le lancement officiel des inscriptions aura lieu à partir du mercredi 13 juin à 10h, sur **www.festivaldesmomes.fr**.

Le Village des Mômes

Le centre-ville de Montbéliard (Place Saint-Martin, Place Velotte et Square Sponeck) devient, le temps des festivités, un véritable Village des Mômes. Il est investi par environ 80 chapiteaux et cabanes en bois, où se déroulent de 14 à 19h les ateliers et espaces ludiques. Les enfants peuvent également assister à près d'une trentaine de spectacles, dans la rue ou au théâtre, sur quatre jours.

Un Festival convivial

Le Festival des Mômes, c'est d'abord une équipe locale au service de l'enfance : 200 professionnels de l'éducation, de l'animation et de la culture, passionnés par leurs métiers, offrent de leur temps et de leur énergie. Ils sont aidés par plus de 150 bénévoles. Ainsi, professionnels et bénévoles se rencontrent et forment une grande équipe éducative au service de l'enfance.

Un Festival accessible à tous

Dans une démarche de démocratisation culturelle, l'évènement se veut accessible géographiquement et financièrement au plus grand nombre avec le souci prioritaire de favoriser l'accès au monde du spectacle et de l'art.

Le Festival met en place des partenariats avec les Comités d'Entreprises et propose en fonction du nombre de jours et d'enfants des tarifs préférentiels aux familles.

Toutes les activités sont concentrées au centre-ville de Montbéliard, ce qui est confortable pour les familles : déplacements faciles, commerces de proximités, accès… Des partenariats avec les TER de la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Compagnie de transport du Pays de Montbéliard (CTPM) sont mis en place à cette occasion.

Quelques chiffres

Plus de 6000 personnes accueillies sur 4 jours
Plus de 70% des activités renouvelées à chaque édition
Plus de 150 bénévoles âgés de 15 à 85 ans
44000 programmes distribués

UN COLLECTIF INVESTI !

Le Festival des Mômes est organisé par le Collectif Montbéliard Animations et Festivités, association créée en décembre 1972, anciennement « *Comité des Fêtes* ». Le Collectif organise des manifestations et animations destinées à contribuer aux loisirs des habitants du Pays de Montbéliard : Carnaval, Bal du 14 juillet, Festival des Mômes et vente de vin chaud au Marché de Noël. Il vient également soutenir d'autres associations pour l'organisation de leurs événements. Le Collectif est géré par un Conseil d'Administration composé de bénévoles et de représentants d'associations. Il compte 3 professionnels salariés (directeur, comptable et administratrice) en charge de l'organisation des manifestations, avec le soutien du Président Alain Boutonnet et des 140 bénévoles pleinement engagés notamment lors du Festival des Mômes où l'équipe multiplie les tâches : installation de structures, construction de décors, soutien aux intervenants professionnels… sous la direction du Président, responsable de toute la partie technique. Le Collectif fait appel à des entreprises extérieures pour le montage de chapiteaux. La ville de Montbéliard participe à la mise en place de l'évènement. Des professionnels sont aussi sollicités pour la tenue des ateliers et espaces ludiques, ainsi qu'une équipe de régisseurs pour la gestion des spectacles.

(Remerciements à Elodie Fons, administratrice et responsable communication)

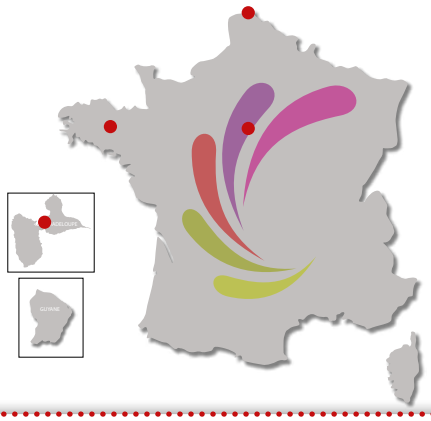

LE PRÉSIDENT DE LA FCF FRANCE PRÉSENT EN GUADELOUPE À LA SAISON DES CARNAVALS

Invité par Francesca Faithful, Conseillère régionale, Maire-adjointe de la Ville des Abymes et présidente de la commission Culture de la Communauté de communes « Cap Excellence » (Pointe à Pitre – Les Abymes, Baie-Mahault et Le Gosier), le président de la FCF France s'est rendu en Guadeloupe durant la période des carnavals. Il a pu notamment assister aux carnavals du Gosier, de Marie Galante et des Abymes.

Pendant son séjour, il a ainsi pu dialoguer avec un grand nombre des acteurs du carnaval sur les iles de Guadeloupe au cours d'une réunion organisée à Pointe à Pitre et regroupant M. Louis Collomb, président de l'office du carnaval de Guadeloupe, M. Georges Anaïs, président de la Fédération Guadeloupéenne du Carnaval (une des deux fédérations) et les dirigeants des principales associations carnavalesques ainsi que des cadres de Cap Excellence. Serge Ruchaud y a fait une présentation de la FCF et des avantages et services qu'elle mettait à disposition de ses adhérents.

Un échange important s'est déroulé pendant près de trois heures et des réponses ont pu être données à toutes les interrogations de nos amis ultramarins quant aux mesures ou contraintes légales et sécuritaires imposées et aux moyens à mettre en place pour y répondre efficacement.

Des liens ont ainsi été noués qui devraient se développer à partir de l'Office et des responsables de Cap Excellence au cours des mois prochains.

Il a par ailleurs pu assister aux carnavals du Gosier et de Marie Galante (où il a rencontré M. Fernand Sonor, président de la Fédération des Carnavals et des Fêtes de Guadeloupe - la 2ème fédération appelée « la fédé » -) et au carnaval des Abymes. Cette dernière manifestation carnavalesque avait réuni une foule considérable et un défilé extraordinaire avec pas moins de 57 groupes qui ont déambulé dans les rues de la Ville (de 14h. à 22h.) pour terminer devant le jury sur le stade.

Une ambiance de « dingue », des couleurs, de la musique, de la passion et du sens… Plein les yeux.

A cette occasion, la FCF y a été chaleureusement accueillie par M. Eric Jalton, maire des Abymes et Mme Francesca Faithful, membre du conseil d'administration de notre fédération et conseillère régionale, maire-adjoint chargée de la Culture ainsi que par les dirigeants du Carnaval local mais aussi des carnavals de la Communauté de communes « Cap Excellence » (Pointe à Pitre et Baie Mahault). Ce fut aussi l'occasion pour le président de participer à une émission de radio sur RCI et donner une interview télévisée sur Guadeloupe 1ère (chaîne régionale du groupe France Télévision).

Merci à eux pour l'accueil, les marques d'amitié et ces moments inoubliables. A l'année prochaine, chers amis de Basse Terre et de Pointe à Pitre (Joël, Willy et toute l'équipe) pour participer à vos carnavals.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FCF BRETAGNE

Suite à son Assemblée générale qui s'est tenue à Quintin (Côtes d'Armor) le 3 décembre dernier, c'est le samedi 3 février que la FCF Bretagne a réuni son conseil d'administration pour y élire, entre autres, son nouveau bureau. Celui-ci est le suivant :

- Patrick Martin, (Damgan - 56) Président en charge du Finistère,
- Juliette Briand, (Muzillac - 56) Vice-présidente en charge de l'Ile et Vilaine,
- Edouard Daniel (Submersons - 56) Vice-président en charge du Morbihan,
- Eric Beucher (Paye ta tong - 22) Vice-président en charge des Côtes d'Armor,
- Jacky Chollet (Jumelage Damgan - 56) Trésorier,
- Annie-France Martin (Festival Sud Damgan - 56) Secrétaire.

Relancée en mars 2016, la Fédération FCF Bretagne a aujourd'hui triplé son nombre d'adhérents. Bravo.

AG DE LA FRCF AC /FCF CENTRE

La Fédération Régionale des comités des Fêtes et Associations du Centre a tenu sa 43ème assemblée générale, le 2 Mars à Artenay dans le Loiret près d'Orléans regroupant une centaine de personnes. En commençant par une AG extraordinaire pour changer le titre qui devient FRCFA - FCF Centre : Fédération Régionale des comités des fêtes Associations - Festivals Carnavals et Fêtes du Centre, puis suivie de l'AG ordinaire.

La Fédération était accueillie pour cette assemblée générale par le comité de fêtes d'Artenay et son président Claude Barbier. Après un mot d'accueil, Alain Simon, président de la fédération régionale a présenté la FCF France : ses garanties, ses avantages, son rôle d'encadrement auprès des bénévoles, ainsi que tous les services apportés par notre fédération régionale.

Il a rappelé qu'une réunion avait été organisée au cours de l'année 2017 à Gien en octobre dernier avec pour thèmes :

- les affiches, du montage avec les moyens internet jusqu'au droit d'affichage,

- les lotos avec 3 représentantes de la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes d'Orléans.

Ensuite, le rapport moral de l'année 2017 a été développé par la secrétaire adjointe Christine Vincent, le trésorier Jacki Roche a présenté les comptes qui ont été confirmés par les vérificateurs Robert Lefèvre et Jean Michel Morin, avant la lecture des activités 2017 de Miss Loiret Val de Loire par Manon Rochereau. Le président précise qu'environ 110 à 120 sorties auprès des adhérents ont été effectuées au cours de l'année 2017 et que tous les comptes rendus et le fichier « Power point » de 250 diapos pour l'assemblée générale ont été réalisés par la secrétaire. L'assemblée leur a accordé quitus à tous.

Pascal Gudin, Maire d'Artenay et conseiller départemental du Loiret, a présenté sa ville et ses atouts. Jean Pierre Sueur, Sénateur du Loiret, a félicité les représentants de la FCF du Centre pour leur dévouement, leur aide et soutien auprès de leurs adhérents et leur présence lors des manifestations à travers tout le Loiret et voire plus. Il a souligné rencontrer souvent un des membres de notre fédération lors des manifestations et a terminé son intervention avec ces mots : « soyez fiers de ce que vous faites ».

Le président de la Fédération a présenté les objectifs 2018 : la prospection de nouveaux adhérents, élargir le développement vers les écoles de danse. La réunion à thèmes se déroulera au 2ème semestre à Boynes, le thème sera défini avec Jacques Porcheret, directeur de la Maison des Associations de Vendée. Il rappela l'importance d'adhérer à une fédération nationale car l'union fait la force.

Pour terminer l'assemblée générale, des médailles ont été remises à 4 membres du comité des fêtes d'Artenay pour 25 à 35 années de bénévolat. A la fin de l'AG, le président du comité des fêtes d'Artenay a offert des bouquets de fleurs à Miss Loiret Val de Loire et ses deux dauphines et convié toute l'assistance au buffet apéritif offert par la municipalité d'Artenay. Puis plus de 80 personnes ont terminé la soirée en toute convivialité autour d'un repas préparé par le traiteur local.

DES DIRIGEANTS DE LA FCF FRANCE AU CARNAVAL DE DUNKERQUE

A l'invitation de William Hautier, Président de la FCF Hauts de France, une délégation de la FCF s'est rendue à Dunkerque les 16,17 et 18 février pour participer au Carnaval. Elle se composait des représentants de la FCF Bretagne, de FCF-Festiv' 44, de la FCF Nouvelle Aquitaine et du Carnaval de Nantes.

William, véritable parrain, avait concocté un programme mêlant la découverte de la région, les dessous du carnaval et une participation « active » des invités. Dès vendredi soir, ces derniers ont revêtu les « clet'ches » (indispensables pour l'intégration) mais leurs costumes n'avaient pas la classe des autochtones avec tous leurs badges et pins ! Par ailleurs, William a initié ses invités au fameux « Zôt'che » (bisou sur la bouche pour de ne pas abîmer le maquillage !...) marque de sympathie.

Il a aussi fallu découvrir les « chapelles » indispensables avant les bals pour une bonne approche du carnaval, formidable accueil chaleureux et convivial avec boissons et spécialités régionales, sans oublier le maquillage indispensable pour les carnavaleux.

Ils ont bien entendu (au diable l'avarice !) assisté aux bals des Zigomards, des Gigolos-Gigolettes et des Violettes.

Mais le clou du spectacle était à Malo les Bains avec une marée humaine sur l'immense promenade et plage de la côte d'Opale où tout le monde a rejoint la bande, hérissée de ses nombreux pépins (parapluies), qui marche au pas du tambour major pour aller former le rigodon. Tous ont ensuite rejoint le Kursaal avec à l'extérieur le plan Vigipirate mais à l'intérieur la bande qui se forme à nouveau comme dans la rue : on tient son voisin bras-dessus bras-dessous, on avance, on recule, on freine… bousculade joyeuse mais respectueuse, on assiste au chahut et au rigodon où l'émotion est à son comble lorsque les carnavaleux agenouillés entament tous en chœur, en se tenant la main, l'hymne à Jean Bart. C'est un grand moment qu'il faut découvrir.

Un très grand merci à William pour sa disponibilité et pour l'organisation de ce fabuleux week-end, à son épouse et à son équipe pour leur accueil, où tout a été convivialité et partage, sans distinction sociale d'aucune sorte. Un moment magique !!!

Si vous ne connaissez pas les gens du Nord, alors n'hésitez pas. Allez les rencontrer et vous serez conquis par leur simplicité, leur sympathie et leur joie de vivre.

JURIDIQUE

PRATIQUES AMATEURS : LEVER DE RIDEAU ! (suite de l'info donnée dans Festi 12)

Depuis le 1er octobre 2017, les artistes amateurs peuvent participer à des manifestations organisées par des entreprises de spectacle. Leur participation peut être effectuée à titre individuel ou en groupements constitués et l'entreprise de spectacles n'est pas tenue de les rémunérer. (Décret n° 2017-1049 du 10 mai 2017, JO du 11)

Un arrêté précise les modalités pratiques.

Une convention doit être établie entre la structure et l'État ou les collectivités territoriales ou leurs groupements. L'arrêté en précise le contenu, tel que l'objet et les moyens de la mission, sa durée, les moyens prévus pour l'accompagnement des artistes amateurs, le nombre de représentations publiques envisagées, le numéro de licence d'entrepreneur de spectacles vivants en cours de validité de la structure signataire de la convention.

Arr. du 25 janv. 2018, JO du 31, texte n° 33

LITIGE ENTRE UNE ASSOCIATION ET SON BAILLEUR

Une association conclut un contrat de promotion immobilière avec une société, pour la conception et la réhabilitation d'un immeuble dans lequel elle loue un local.

Elle découvre la présence, sur la toiture du bâtiment, de plaques de fibrociment contenant de l'amiante. Le promoteur réalise des travaux de retrait d'amiante qui n'étaient pas prévus dans son contrat et réclame le prix des travaux à l'association. Cette dernière se retourne contre le propriétaire pour obtenir le remboursement.

Pour la Cour de cassation, les obligations pesant sur le promoteur immobilier envers le locataire, au titre des travaux de réhabilitation d'un immeuble loué, n'exonèrent pas le propriétaire, tenu d'une obligation de délivrance, de la prise en charge des travaux nécessaires à l'activité stipulée au bail, sauf clause expresse contraire.

Cass. Civ. 3e, 18 janv. 2018, n° 16-26.011

JOURNAL D'UNE ASSOCIATION : QUI EST DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ?

La demande d'insertion d'une réponse à un article publié dans le journal d'une association peut valablement être adressée à son président.

Une association de défense des habitants d'une commune avait créé un bulletin et publié un article relatif à un projet d'échangeur autoroutier. En réaction à cette publication la commune adressa au président de l'association une réponse qui ne fut pas publiée. La commune saisit alors la justice. L'association a contesté la décision des juges en faisant valoir qu'une telle demande devait être adressée au directeur de la publication du journal et non au président de l'association.

Pour la Cour de cassation, une demande d'insertion d'une réponse peut valablement être adressée au président d'une association, représentant légal de l'entreprise éditrice. Le directeur de la publication est, selon les dispositions de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, le représentant légal de l'entreprise éditrice.

Cour de cassation, Chambre civile 1, 6 décembre 2017, 16-22.068, Publié au bulletin

. . . . . .

SOCIAL

ASSURANCE CHÔMAGE DES INTERMITTENTS DU SPECTACLE

Le taux d'assurance chômage des intermittents du spectacle, de l'audiovisuel et du cinéma relevant des annexes 8 et 10 du règlement annexé à la convention d'assurance chômage a été précisé.

Il est de 12,40 % du 1er janvier 2018 au 30 septembre 2018, puis de 11,45 % à compter du 1er octobre 2018, la part salariale de droit commun (de 0,95 %) étant supprimée à cette date. Par suite :

- la part patronale est de 9,05 % (contribution de droit commun : 4,05 % ; « *contribution spécifique annexes 8 et 10* » : 5 %). Pour les contrats à durée déterminée d'usage d'une durée inférieure ou égale à trois mois, l'employeur supporte une majoration de 0,50 %, ce qui porte sa contribution à 9,55 %,
- la part salariale est de 3,35 % (contribution de droit commun : 0,95 % (supprimée au 1er octobre 2018) ; « *contribution spécifique annexes 8 et 10* » : 2,40 %).

Circ. Unédic n° 2018-04 du 7 févr. 2018

REVALORISATION DU SMIC

Au 1er janvier 2018, le salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) horaire a augmenté de 1,24 % : il est porté à 9,88 € bruts, au lieu de 9,76 €. Cette augmentation résulte du mécanisme légal d'indexation. En effet, au 1er janvier de chaque année, le Smic est automatiquement revalorisé en fonction de la progression de certains indices dont l'indice des prix à la consommation.

Le Ministère du travail précise que, « *couplé à la baisse des cotisations salariales, (cette revalorisation) représente, en salaire net pour une personne travaillant à temps plein, une augmentation de 20 € par mois de janvier à septembre puis de 35 € par mois à partir du 1er octobre. Au total, la hausse sur l'année sera de 285 €* ».

Décret n° 2017-1719 du 20 décembre 2017, JO du 21

Ministère du travail, communiqué de presse du 15 décembre 2017

PLAFOND DE LA SÉCURITÉ SOCIALE AU 1ER JANVIER 2018

Le plafond mensuel de la sécurité sociale a été porté à 3 311 € à partir du 1er janvier 2018 (contre 3 269 euros au 1er janvier 2017).

Le montant du plafond est fractionné en fonction de la périodicité de la paie :

- 1 656 € pour une quinzaine de jours,
- 764 € pour une semaine,
- 182 € pour une journée
- 25 € pour une heure.

Au trimestre, ce plafond est porté à 9 933 € et à l'année à 39 732 €.

Le plafond de la sécurité sociale sert notamment de limite au-delà de laquelle les rémunérations ne sont plus prises en compte pour le calcul de certaines cotisations sociales. En 2018, il est revalorisé de 1,30 % par rapport à 2017.

Arrêté du 5 décembre 2017, JO du 9, texte n° 13

RÉSEAUX SOCIAUX ET LICENCIEMENT

Un employeur peut produire en justice les propos d'un salarié tenus sur Facebook, lorsque ces propos figurent sur un « *mur* » public.

En revanche, lorsque les propos du salarié sont tenus sur un profil réservé aux amis ou dans un groupe privé, l'employeur ne peut utiliser ces éléments pour établir une faute du salarié.

Quid des informations recueillies sur le profil Facebook d'un salarié, en utilisant le portable professionnel d'un autre salarié ?

Dans une affaire récente, la Cour de cassation relève que la salariée avait un profil « *privé* » et considère que les informations recueillies sont réservées aux personnes autorisées. Elle en déduit que l'utilisation du portable professionnel d'un autre salarié n'est pas un mode de preuve recevable. L'employeur ne peut donc y accéder sans porter une atteinte disproportionnée et déloyale à la vie privée de la salariée.

Soc., 20 déc. 2017, no 16-19.609

IMPÔTS SUR LE REVENU 2018 : LES MESURES D'INCITATION AUX DONS

De nombreuses associations sont impactées par les nouvelles lois fiscales :

- le montant de la réduction d'impôt sur le revenu au titre des dons effectués en 2018 au profit d'organismes d'aide aux personnes en difficulté est plafonné à 537€,
- la réduction d'impôt accordée aux dons versés aux fondations d'entreprise n'est plus réservée aux seuls salariés de l'entreprise fondatrice – ou des entreprises membres du groupe auquel appartient ladite entreprise. Les « *mandataires sociaux, sociétaires, adhérents et actionnaires* » de l'entreprise fondatrice ou des entreprises du groupe auquel l'entreprise fondatrice appartient peuvent en bénéficier pour les dons effectués à compter du 1er janvier 2017. L'avantage fiscal est plafonné à 1 500 € par an.

Loi n°2017-1775 du 28 déc. 2017, JO du 29

Loi n°2017-1837 du 30 déc. 2017, JO du 31

LA RUPTURE AMIABLE N'EXISTE PLUS

La chambre sociale de la Cour de cassation rappelle que la rupture amiable n'est plus possible en dehors du cadre de la rupture conventionnelle (v. Soc. 15 oct. 2014, no 11-22.251).

Une salariée avait rédigé une lettre de démission dans laquelle elle mentionnait que la rupture du contrat de travail résultait « *d'un commun accord* » avec l'employeur. Pour la Cour, il s'agit d'une « *rupture amiable du contrat de travail imposée par l'employeur en dehors du cadre légal de la rupture conventionnelle* », analysée en un licenciement sans cause réelle et sérieuse. Les associations employeur doivent donc être très vigilantes, pour ne pas risquer une condamnation pécuniaire.

Cass. Soc., 21 déc. 2017, n° 16-12.780

CONGRÈS NATIONAL FCF FRANCE
12 au 14 OCTOBRE 2018 BALARUC-LES-BAINS

FCF HÉRAULT
FESTIVALS, CARNAVALS ET FÊTES DE FRANCE

Comité des Fêtes
Balaruc Les Bains

Le mot du président de la FCF France

D'une vilaine affaire de « *canards* » à l'organisation du congrès de la FCF France !
Et, oui car c'est bien à l'occasion d'un entretien de conseil juridique concernant un conflit et une procédure liés à une manifestation organisée par le Comité des fêtes de Balaruc que j'ai fait la connaissance de Régis Mourgues et de Nelly Bonnet.
C'est donc à Clermont-l'Hérault que l'idée a été émise et celle-ci a fait son chemin car c'est bien à Balaruc que nous tiendrons le 52ème congrès de notre fédération. Après Besançon, capitale de l'horlogerie, nous serons accueillis cette année dans la capitale du thermalisme français.
Nous ne serons pas les premiers… car, attirés par les vertus curatives des eaux thermales balarucoises, les phéniciens et les romains s'établirent successivement, il y a bien longtemps, sur la presqu'île pour y bâtir une importante cité. De nombreuses découvertes archéologiques témoignent aujourd'hui de ce passé. Les vestiges de la basilique gallo-romaine attestent de cette présence.
Depuis, l'essor de Balaruc-les-Bains n'a cessé de s'affirmer et aujourd'hui, sa réputation n'est plus à démontrer. Reconnue scientifiquement pour la qualité de son eau thermale depuis le XVIème siècle et sa double orientation thérapeutique en rhumatologie et phlébologie, la station accueille plus de 50 000 curistes médicalisés par an.
Je suis donc convaincu que c'est avec beaucoup de motivation et de plaisir que nous nous retrouverons à Balaruc, d'abord pour travailler – c'est bien là le but premier de notre congrès - mais aussi pour de formidables moments de culture, de convivialité et de temps festifs autour notamment de quelques verres de vin du Languedoc et autres fruits de mer et poissons de l'étang.
Je compte sur votre présence toujours plus nombreuse, nous avons beaucoup de choses à partager.

Serge Ruchaud
Président de la FCF France

Le mot du Maire

La Fédération nationale des festivals, carnavals et fêtes a choisi Balaruc-les-Bains pour tenir son congrès 2018. Notre ville est fière de ce choix qui est très certainement lié au dynamisme du comité des fêtes de notre commune.
Le milieu festif national va ainsi pouvoir apprécier les nouvelles installations sportives et culturelles récemment inaugurées qui, j'en suis persuadé, contribueront au plein succès de vos travaux.
Première station thermale de France avec ses 54 000 curistes accueillis en 2017, située sur la presqu'île de la lagune de Thau, bénéficiant d'un climat privilégié, Balaruc-les-Bains dispose de nombreux atouts que vous allez pouvoir découvrir tout au long de votre séjour. Vous aurez également tout loisir à bénéficier de nos soins thermaux et de bien-être et à apprécier nos produits cosmétiques à base d'eau thermale.
Bienvenue à Balaruc-les-Bains où je serai très heureux de vous accueillir et bon congrès à toutes et à tous.

Gérard Canovas
Maire de Balaruc-les-Bains

Le mot du président de la FCF Hérault

Voilà bien longtemps que la région Occitanie et le Département de l'Hérault n'ont reçu le « *Congrès national de la FCF France* ». C'est chose faite, nous voilà prêts pour vous accueillir.
En effet, c'est dans la belle ville de Balaruc-les-Bains qu'aura lieu les 12, 13 et 14 octobre 2018 le prochain Congrès National. Retenez-bien ces dates !
La ville est renommée pour l'organisation des festivités ! Une équipe de bénévoles dynamique, menée tambour battant par son Président Régis Mourgues, un engagement important et sans faille de la Municipalité avec à sa tête Gérard Canovas, le maire soutenu par son conseil municipal va faire le maximum pour qu'il soit exceptionnel.
Le conseil d'administration de la FCF 34 ainsi que moi-même soutenons ce projet qui va recevoir des quatre coins de France les créateurs de la fête et de la vie.
Un programme alléchant, un soleil éclatant, un sable blond, une mer bleue, un étang limpide avec des eaux thermales exceptionnelles, nos vins et nos petits plats réputés accompagnés de notre joie de vivre et notre savoir faire la fête méridionale vont contribuer au succès de ce congrès que nous voulons digne de nos congressistes et accompagnants.
Venez nombreux, nous sommes heureux de vous recevoir et vous ferons découvrir notre belle région avec grande joie.
Nous vous souhaitons un excellent congrès 2018.

Robert Parra
Président de la FCF 34

PROGRAMME

VENDREDI 12 OCTOBRE

14 h	Ouverture du Congrès
14 h à 18 h	Accueil des congressistes et installation à l'hôtel
14 h 30	Réunion du bureau National
16 h à 18 h	Réunion du Conseil d'administration
18 h	Retour à l'hôtel
19 h	Apéritif et repas avec animation

SAMEDI 13 OCTOBRE

8 h	Accueil café
8 h 45	Ouverture du Congrès
10 h 30	Pause - café
11 h	Reprise du Congrès
12 h 30	Repas sur place-Congressistes et accompagnants
14 h	Poursuite du Congrès
17 h 15	Fin du Congrès
17 h 30	Retour à l'hôtel sauf les Administrateurs
17 h 30	Réunion du C A et élection du bureau
18 h 30	Fin de réunion et retour à l'hôtel des Administrateurs
20 h	Soirée de gala avec Variétés et Spectacles années 60

Accompagnants

Matin	Visite de Sète et son musée Georges Brassens
Après Midi	Visite Mas Ostréicole et dégustation de coquillages Visite musée de l'étang

DIMANCHE 14 OCTOBRE

9 h	Accueil café débriefing
9 h 30	Présentation du bureau et du CA Présentation de la ville qui accueillera le prochain congrès Orientations 2018 - 2019
11 h 30	Fin du congrès
12 h	Déjeuner

Accompagnants et Congressistes

15 h	Visite des Thermes 1ère station thermale rhumatologie et phlébologie Visite du Jardin Antique Méditerranéen

20 h Soirée de clôture, dîner dansant

Photos Service Communication-Ville de Balaruc-les-Bains

BALARUC-LES-BAINS

Photo Service Communication-Ville de Balaruc-les-Bains

Crédit Photo Office de Tourisme de Balaruc-les-Bains / Hugo Da Costa

Photo Service Communication-Ville de Balaruc-les-Bains

Crédit Photo Office de Tourisme de Balaruc-les-Bains

Photo Service Communication-Ville de Balaruc-les-Bains

Photo Service Communication-Ville de Balaruc-les-Bains

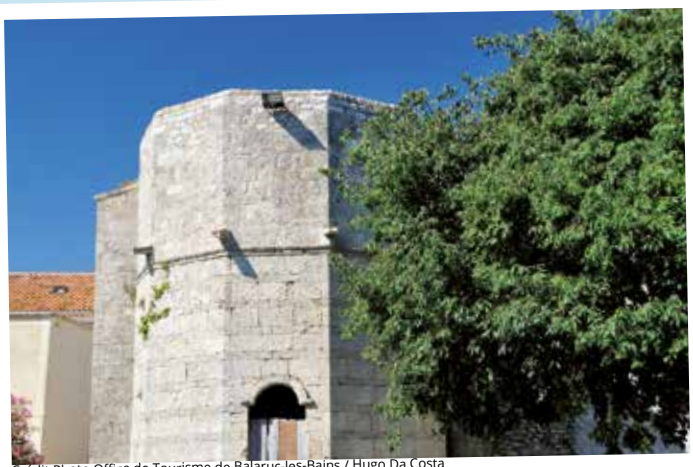

Crédit Photo Office de Tourisme de Balaruc-les-Bains / Hugo Da Costa

ATLANTIC-JURIS
Société d'Avocats

Pour ne plus naviguer seul et sans assistance dans un Monde de Droit....

Une équipe structurée de près de 30 collaborateurs organisée en départements, chacun animé par un ou plusieurs Avocats associés. Notre Cabinet est en mesure d'intervenir dans tous les domaines du droit, privé ou public. Ses Avocats conjuguent les activités de conseils, contentieux judiciaires ou administratifs, négociation et recouvrement. Atlantic-juris propose ainsi une prestation globale qui s'adresse aux institutionnels, aux entreprises, aux commerçants, aux sociétés, aux collectivités locales, aux associations, aux syndicats, aux groupements professionnels ou aux particuliers…

...Pensez à faire escale chez vos Avocats !

www.atlantic-juris.com 02 51 24 09 10
Siège social : 58 rue Molière, 85000 LA ROCHE SUR YON
LA ROCHE-SUR-YON FONTENAY-LE-COMTE LES SABLES D'OLONNE CHALLANS ANGERS

FWF
FireWorks & WaterFalls
concept.
Feux d'artifice & Fontaines d'eau

FWF Concept
Puech Tournez 12 390 MAYRAN
Tél : 05 65 82 48 48

email :fwfconcept@gmail.com
site internet : www.fwfconcept.com

Photographe : © Lucie Thomas

PYROTECHNIE / ECLAIRAGE / SONORISATION / FONTAINES D'EAU

LE FEU, L'EAU, L'EMOTION.

LE CNV AU COEUR DU SPECTACLE DE VARIÉTÉS ET DE MUSIQUES ACTUELLES

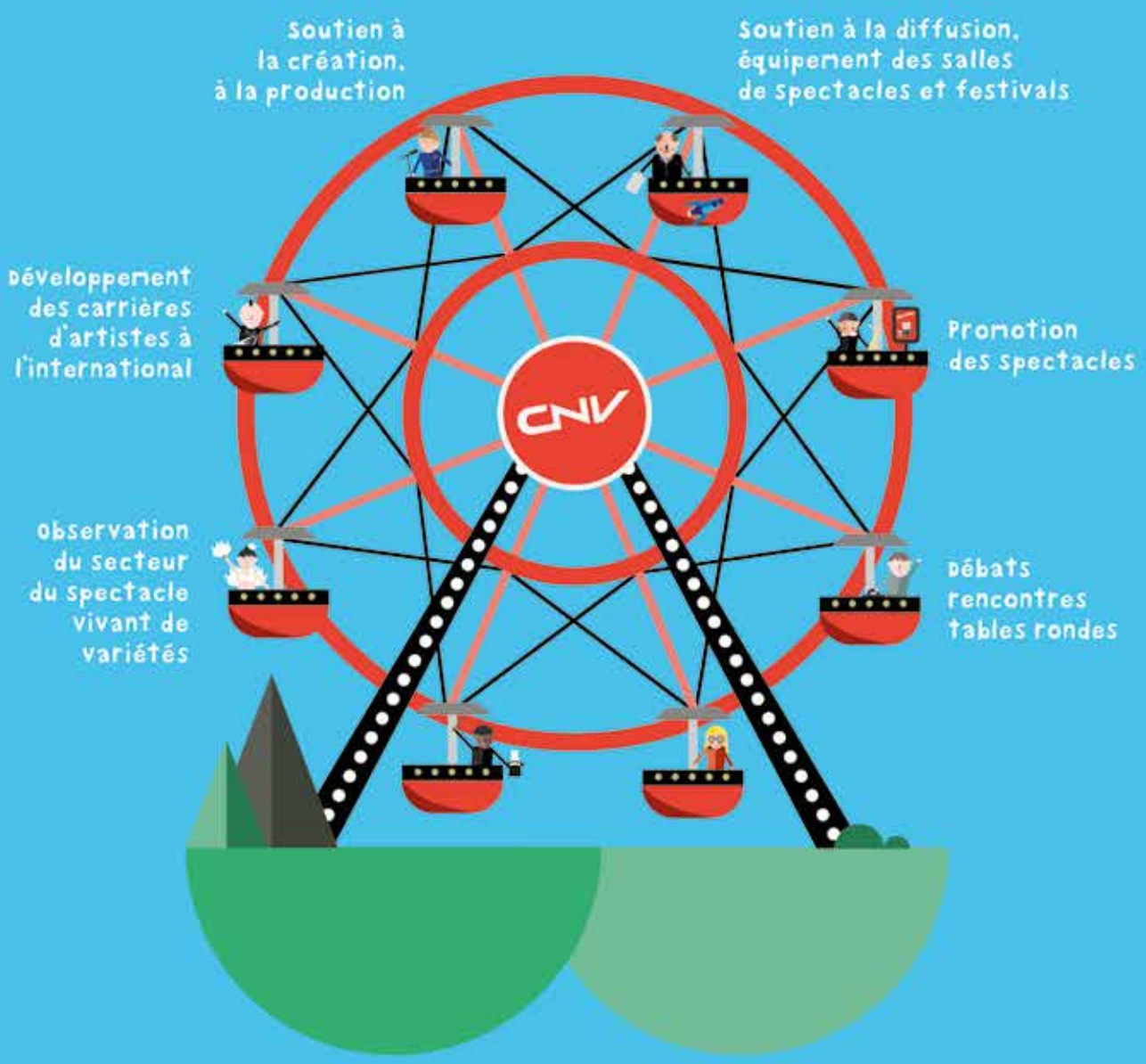

RETROUVEZ TOUS LES PROGRAMMES D'AIDES :
WWW.CNV.FR

@cnv_info

Le Centre National de la Chanson des Variétés et du Jazz est un Etablissement Public Industriel et Commercial en charge de la perception et de la redistribution de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés et de musiques actuelles.

CNV

CENTRE

LES 4 JOURS DU COMITÉ DES FÊTES VILLEMANDEUR (45) DU 27 AU 30 JUILLET 2018

Le Comité des Fêtes de Villemandeur, constitué d'une équipe de près de 50 bénévoles motivés, organise depuis 20 ans la plus longue et importante manifestation sur cette période du mois de juillet, dans le Gâtinais, avec un vaste choix dans l'animation : sport, culture, détente, gastronomie, artisanat, commerce….

Outre le concours de pétanque du vendredi, à l'issue du grand vide-greniers avec brocante durant la journée du samedi, en soirée nous aurons le plaisir d'accueillir nos invités : Les « NEW POPPYS » - « Franck d'AURIA », sosie de Claude François et ses danseuses - le « Groupe OTTAWAN », pour un grand spectacle gratuit en plein air.

Avec près de 60 exposants, le dimanche connaîtra plusieurs temps forts avec notamment, la confrérie du Gâteau « Le Pithiviers », animation dans les rues et le feu d'artifice en fin de soirée.

De nombreuses spécialités gastronomiques de France et d'Outremer côtoieront celles du Gâtinais. De plus, pour fêter le 20ème anniversaire des 4 jours de fête, nous vous proposerons un grand jeu gratuit pour gagner, le dimanche, un panier garni d'une grande valeur.

A noter aussi que pendant ces 4 jours de fête, pour respecter l'environnement, nous offrirons aux commerçants et exposants des sacs cabas oxo-biodégradables avec le logo de la Ville qui serviront aux visiteurs pour transporter leurs achats et leur rendre service.

Ces festivités se clôtureront comme l'an passé par la course de Serveuses et Garçons de Café, le lundi au cours de l'après-midi.

De tout cœur, nous souhaitons la bienvenue à toutes les visiteuses et tous les visiteurs, car passer un bon moment en famille ou entre amis, les « jours de Fête » ça sert à cela.

FRANCHE COMTÉ

LE CARNAVAL DU VALLON DE SANCEY (25) LE 8 AVRIL 2018

Le Carnaval du Vallon de Sancey a prévu sa huitième édition le dimanche 8 avril 2018 avec pour la première fois comme thème le Cinéma !

Fort du succès des sept premières éditions, le Carnaval du Vallon de Sancey est devenu un évènement incontournable dans notre département. Cette année encore il mobilise de nombreux habitants, associations et communes du secteur de Sancey.

Au total, près de 600 personnes costumées, viennent du vallon et d'un peu plus loin et composent le défilé. Ensemble musicaux, majorettes, troupes de danseurs, chars carnavalesques, chevaux, peluches géantes et bien d'autres surprises redonnent vie au sublime Carnaval du Vallon dans les rues de Sancey.

Cette grande fête, au-delà de son caractère festif, offre un espace d'expression pour les pratiques artistiques des amateurs et professionnels très dynamiques localement dans le milieu associatif. Il permet également de réunir et lier les habitants du Vallon de Sancey au sens large, autour d'un évènement commun.

L'association Familles Rurales de Sancey est l'association organisatrice de l'événement. Elle est soutenue dans son entreprise par la Communauté de Communes du pays Sancey Belleherbe, le Crédit Agricole, Vallon Foot Sancey, France Bleu Besançon, la Commune de Sancey et les 54 sponsors qui figurent dans le programme des festivités.

GUADELOUPE

MAGNIFIQUE CARNAVAL DES ABYMES (971) LE 28 JANVIER 2018

« DOUBOUT POU ON GRAN VIDE »

Une foule considérable et un carnaval extraordinaire avec pas moins de 57 groupes qui ont défilé dans les rues de la Ville (de 14h. à 22h.) pour terminer devant le jury sur le stade.

Une ambiance extraordinaire avec des couleurs, de la musique, de la danse, de la passion et du sens… Plein les yeux.

Mme Francesca Faithful, membre du conseil d'administration de notre fédération et conseillère régionale, maire-adjoint chargée de la Culture ainsi que les dirigeants du Carnaval local mais aussi des carnavals de la Communauté de communes « Cap Excellence » (Pointe à Pitre et Baie Mahault) ont été heureux de présenter leur carnaval au président de la FCF et souhaitent revoir bientôt les représentants de la fête en Métropole afin de les faire participer aux carnavals des gras à Basse Terre et à Pointe à Pitre.

Accueil exceptionnel, liens d'amitié et moments inoubliables.

VENDÉE

LE FESTIVAL D32 "ON THE ROAD"
SAINT HILAIRE DE RIEZ (85) LES 6 ET 7 JUILLET 2018

Un week-end qui s'annonce des plus intenses sur le canton de Saint Hilaire de Riez :

1) Une soirée concert "D32 On The Road" le vendredi 6 juillet 2018 avec une programmation de qualité :

- *Guillaume LEDOUX de BLANKASS, parrain de la D32,*
- *HOSHI, révélation de la scène française cette année,*
- *Axel BAUER.*

Guillaume Ledoux chanteur du groupe les BLANKASS, parrain de la première édition de la D32 en 2013 sera de retour accompagné de son pianiste, Cédric Milard pour assurer la première partie du "D32 On The Road" le vendredi à Saint Hilaire de Riez !

Puis, le Festival D32 est heureux d'accueillir "Hoshi" sur la scène du "On The Road".

A 20 ans tout rond, Hoshi a tout du diamant brut. De l'étoile tombée du ciel. Dans ses chansons, elle balance tout, sans s'économiser. Sa rage et sa jeunesse. Ses espoirs et ses doutes. Ses amours et sa mélancolie, sa tendresse aussi, et le don que cette solitaire a pour observer en silence les gens autour d'elle, avec finesse, sans jugement, et de brosser ensuite des portraits d'eux qui leur ressemblent.

Et puis il y a cette voix. Une sublime voix rauque et éraillée qui lui donnerait facilement dix ans de plus, et qu'elle pousse, avec une intensité bouleversante, dans les extrêmes, jusqu'à la fêlure. Car Hoshi, malgré son jeune âge, a compris d'emblée que les failles et les blessures qu'on devine à demi notes chez certains artistes étaient bien plus belles qu'une recherche effrénée de la perfection.

Enfin, c'est Axel Bauer qui clôturera la soirée.

Son style ? celui d'un homme qui assume son parcours et sa musique ; celui d'un artiste qui ne cesse d'explorer les confins de la création ; celui d'un chanteur doté d'une voix aux accents de roc(k)aille qui n'appartient qu'à lui, celui d'un guitariste qui fait sonner ses cordes comme personne.

2) Une soirée « Holi-Time », soirée colorée sera proposée après le passage du Tour de France, le samedi 7 juillet 2018.

S'il y a un week-end à ne pas rater sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie c'est bien celui-là !

A très vite "La D32"

RHÔNE-ISÈRE

CORSO DES GONES
MIONS (69) LE 4 MAI 2018

Le comité des fêtes propose sa nouvelle animation pour les enfants.
A partir de 17h., nous vous donnons rendez-vous sous la halle Louis Miachon pour une soirée festive, colorée et musicale.
Tout commence par un goûter pour être en forme toute la soirée.
Ensuite viendra l'heure du défilé des chars fleuris de Mions inter Classes, des Carnavaliers de Corbas et du Comité des Fêtes de St Pierre de Chandieu. Un parcours sécurisé pour une déambulation en costumes de carnaval. Une restauration sera proposée par le Comité des fêtes avant de débuter la grande soirée avec spectacle et DJ.

CORSE

FESTIVAL CALVI ON THE ROCKS
CALVI (20) DU 6 AU 11 JUILLET 2018

Calvi, charmante petite ville sur la côte corse, ouvre ses portes au festival sur plusieurs sites en salle ou en plein air, des plus belles plages méditerranéennes aux bars les plus branchés.
Calvi On The Rocks est un festival de musique électronique en Corse : ambiance détente et éclectique autour des platines où se bousculent talents house, techno, soul et disco !
Côté cadre, les plages de l'île de Beauté s'enflamment sous les décibels d'une rave de 6 jours non-stop et falaises, forêts verdoyantes et eaux turquoise font de cette parenthèse une destination estivale idéale, loin du stress du quotidien.
Bains de soleil, baignades et cocktails le jour et fièvre électro à la nuit tombée envoûtent une foule de festivaliers : clubs, bars et scènes au bord de la plage sont rythmés tour à tour par les plus grands DJ internationaux !

SARTHE

9ème FÊTE DE LA NATURE
SAINT LÉONARD DES BOIS (72) LE 20 MAI 2018

Evénement incontournable en Sarthe, la Fête de la Nature des Alpes Mancelles accueille chaque année plusieurs milliers de visiteurs.

Son Marché :

- Les producteurs Bio proposent leurs produits à la dégustation et à la vente : pain, vins, fromages, glaces, bières, cidre, miel, légumes, tisanes, herboristerie …

- Les artisans vous présentent leurs produits & services dans les domaines de la santé et du bien-être (produits naturels, vêtements, techniques de relaxation, massages …)

- Les artisans d'art sont sélectionnés pour leur talent et leur respect de l'environnement en utilisant des techniques et matières naturelles : artisanat du cuir, ébénisterie, décoration florale, etc….

Ses Animations sur le thème de la randonnée :

Avec nos différents partenaires, plusieurs balades guidées se dérouleront tout au long de la journée,

- A la découverte des plantes à vertu médicinale,

- A la découverte des espaces naturels sensibles,

- A la découverte des berges de la Sarthe…

Son Concert et ses nombreuses animations toute la journée : *Chasse au trésor, Balades à Calèche, grand espace jeux en bois.*

Buvette, bar a thés, crêpes & restauration bio : venez nombreux !

BRETAGNE

LE FESTIVAL BEG CHOPIN
TRÉGUIER PARC DES SŒURS DU CHRIST (22) LES 13 ET 14 JUILLET 2018

Le festival beg Chopin fête cette année ses 10 ans. De petite fête locale, le festival a aujourd'hui su se faire une place aux cotés des plus grands. Les organisateurs ont à cœur de faire découvrir de jeunes pousses de la scène musicale, tout en gardant la même tonalité, avec une devise : « la buena onde », comprenez « l'onde positive ». C'est aux rythmes des cuivres et des percussions que les festivaliers sont transportés pendant 2 jours dans l'univers de Beg Chopin.

Les bénévoles ne laissent rien au hasard, décoration, accueil, communication, programmation, tout est raccord pour diffuser une ambiance chaleureuse et que la ville de Tréguier rayonne et devienne le temps d'un week-end « The place to be ».

A l'heure où nous imprimons, la programmation n'est pas finalisée, plus d'informations sur notre site : ***www.begchopin.fr*** *ou sur les réseaux sociaux : Facebook.*

MAINE ET LOIRE

LA FÊTE DES FLEURS
SAINT-MACAIRE EN MAUGES (49) LES 20 ET 21 MAI 2018

La Fête des Fleurs se déroule tous les 2 ans, les années paires. Lancée en 1931, elle fait maintenant partie du patrimoine local. 6 à 8 mois de travail sont nécessaires pour réaliser des chars grandioses. Les fleurs de papier crépon sont confectionnées à la main par une centaine de bénévoles. Ces quelques 3 à 4 millions de fleurs sont ensuite collées une à une. Chaque char est accompagné de musiciens et de danseurs. Ces 3 éléments forment un ensemble harmonieux qui fait que cette fête est unique. Depuis 1972, le char des ambassadrices clôture ce défilé majestueux.

Pour élaborer les chars, les groupes travaillent à partir de photos ou dessins, d'autres font confiance à leur imagination. La particularité de cette Fête des Fleurs, c'est la participation de groupes dansants et de musiciens de la région, tous costumés sur le thème du char qu'ils accompagnent, créant ainsi un ensemble artistique. À chaque édition depuis 1972, les Ambassadrices de St Macaire en Mauges élues au cours d'une soirée qui se déroule en mars, président ces 2 journées sur un char construit par le Comité des Fêtes.

Une fête magnifique de grande renommée régionale.

FRANCE BOISSONS

servir, animer, réussir

DISTRIBUTEUR DE BOISSONS

MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL POUR TOUTES VOS MANIFESTATIONS

Aquitaine Corso : le seul spécialiste français de la fleur en papier crépon, depuis 1990. De nombreux comités nous font confiance. Mais aussi la vente de papier découpé (ronds), de rouleaux de crépon, de paquets de 10 feuilles crépon (qualité M60 Maildor), de papier de soie en rame (480 feuilles), de confettis (petite ou grande quantité), colle, papier kraft, (articles festifs visibles sur le site internet)… **Remise de 10% sur le site** (articles festifs).

Grande fleur crépon (unicolore ou bicolore). Prête à l'emploi, un gain de temps.
Découpe avec franges ou pétales, hauteur 8 cm.

Rouleaux de papier crépon. Découpés avec franges ou pétales, 270 m x 8 cm, sous film.
Faîtes vous-même vos fleurs.

Découpes de papier crépon, ronds de 7.5 cm de diamètre.
La poche d'environ 1800 découpes. Possibilité de découpe dans le papier de soie.

Papier crépon supérieur en paquet de 10 feuilles.
Format : 2.50 m x 0.50 m (Qualité Maildor).

Confettis de carnaval.

Demandez votre devis.

Aquitaine Corso. ZI Conte, 147 Rue Floché, 40000 Mont-De-Marsan

Email : contact@en-fete.com - **Tel : 05.58.06.82.17**

OCCITANIE-CATALOGNE

FESTIVAL DE BANDAS
CONDOM (32) DU 11 AU 13 MAI 2018

Réveillez votre bonne humeur !

Le Festival de Bandas à Condom se déroule toujours le 2ème week-end de mai, depuis 45 ans. Le plus grand rassemblement de cuivres et de percussions du Sud-Ouest, dans une ambiance conviviale du vendredi au dimanche.

Basé sur la musique "Bandas" typique du Sud-Ouest, ce festival offre une mixité de musique qui satisfera tous les publics, dans une enceinte payante située au cœur de la ville.

Un Festival multi-facettes

Le Festival de Bandas, c'est l'esprit Sud-Ouest et du bien vivre ! Tout au long du week-end, découvrez l'esprit de convivialité grâce aux différentes scènes et bodégas.

Ouverture chamarrée le vendredi avec les Bandas Sud et les concerts Rock place Saint-Pierre, le Cloître et son ambiance incontournable, sans oublier la Bodéga du Festayre avec un mix de musique Banda et Rock, de quoi régaler tous les goûts.

Les concours Bandas !

Lors de ce week-end, ce concours de bandas est l'opportunité de réunir des musiciens et de faire la fête avec eux.

De quoi conserver votre bonne humeur jusqu'au dimanche soir avec les Bandas Européennes qui animeront le cœur de ville.

Alors, « Réveillez votre bonne humeur ! » et venez nombreux.

NOUVELLE AQUITAINE

FESTIVAL LA VOIX DU ROCK
COUHÉ (86) LES 1ER ET 2 JUIN 2018

L'association Vox Populi a été créée en avril 2015 dans un but culturel : la mise en valeur du patrimoine artistique et la diffusion de la culture en territoire rural.

Le projet culturel de l'association est de contribuer à réduire les inégalités géographiques d'accès à la culture, il participe ainsi à la décentralisation culturelle qui permet de pallier l'absence de salles de concerts, en produisant dans de petites communes et autres provinces les « artistes phares du moment » ou les « Légendes du genre musical » qui normalement ne jouent que dans les structures influentes des grandes agglomérations.

La 1ère édition a réuni près de 1000 personnes en juin 2016 sous les Halles de Couhé, en cœur de ville, avec 2 scènes pour éviter les temps morts en changement de plateau. Cela a permis à 7 groupes, professionnels et amateurs, de se produire dans les meilleures conditions d'accueil technique en sonorisation et lumière, devant un public ravi de la qualité artistique.

Pour la seconde édition, Vox Populi a décidé d'augmenter significativement son budget afin d'afficher ses ambitions. Le Festival est passé sur deux jours et s'est installé sur le site splendide de l'Abbaye de Valence à Couhé. Véritable joyau du sud Vienne, c'est un très beau lieu chargé d'histoire, un bel espace dans un écrin de verdure au bord de la Dive.

Une troisième édition se prépare activement, elle s'est orientée sur une programmation très joyeuse et festive cette année, à l'Abbaye de Valence avec Elmer Food Beat, Les Fatals Picards, Hoshi, Marcel & son Orchestre, Opium du Peuple, les 3 Fromages.... 3 têtes d'affiche par soir et quasiment que du rock français.

Une très belle édition sous le signe de la fête !

FESTIVAL ATOUT CŒURS
BENQUET (40) DU 9 AU 11 MAI 2018

Comme chaque année, le festival « Atout Cœurs » de Benquet aura lieu durant le week-end de l'ascension.

Pierre Mallet, maire de Benquet et président du festival en a dévoilé la programmation en ces termes : « Nous avons décidé de lancer la programmation plus tôt cette année, afin de pouvoir travailler plus aisément avec les différents partenaires ».

Le festival musical accueillera la chanteuse bretonne Nolwenn Leroy le 11 mai prochain. Avant elle, les organisateurs ont programmé le bluesman Nico Wayne Toussaint et le groupe Arcadian, demi-finaliste de « The Voice », saison 5, pour le 9 mai. Enfin, pour le concert du jeudi 10 mai, jour de l'Ascension, l'auteur-compositeur et musicien Ben Mazué interprétera son nouvel album, « La Femme idéale ».

Un festival de plus en plus reconnu.

ALPES-CÔTE D'AZUR

MASSILIA SOUND SYSTEM EN CONCERT
NICE THÉÂTRE DE LA VERDURE (06) LE 31 MAI 2018

Massilia Sound System est un groupe de reggae français d'expression occitane fondé à Marseille en 1984.

Plus de vingt ans que les marseillais mettent le « oai » de partout dans l'hexagone avec leur « raggaïoli ». Double tournée de pastagas et de farandoles pour l'occasion. Le Massilia Sound System est un groupe à part. Voilà une formation qui, dès ses débuts, fin des années 80, se créa avec quelques principes forts : identification à une ville, Marseille, revendication d'une envie de décentralisation, humour, baratin, besoin de faire participer le public. Massilia Sound System, c'est plus qu'un groupe, c'est une communauté d'individus tchatcheurs et toujours prêts à mettre le « oai » (comprendre le bordel). Leur envie d'échange avec le public peut prendre des tournures saugrenues comme la distribution d'une célèbre boisson anisée marseillaise ou leur passion du football et de l'OM. De toute manière, un concert de Massilia, c'est un gros moment de « oai » avec le commando Fada...

Connu pour avoir su développer dès sa création une version provençale du reggae jamaïcain à travers des thèmes typiquement marseillais, des paroles chantées en occitan et d'un son empreint de sonorités folkloriques, le groupe Massilia Sound System s'est ouvert par la suite à de nouvelles sonorités, dont des sonorités indiennes, électroniques, drum'n'bass, et plus récemment rock.

Une soirée à ne pas manquer !

HAUTS DE FRANCE

LE CARNAVAL DE DUNKERQUE (59)

Un clin d'œil à la grande période de Carnaval dans la métropole dunkerquoise.

A l'heure où vous lirez ces lignes, la période de carnaval dans la région de Dunkerque sera terminée.
Vous n'y êtes pas allés… tant pis pour vous, vous avez manqué quelque chose !
Aussi, pour vous préparez à la saison prochaine, si nous vous apportions quelques précisions quant au vocabulaire, hein !...

- Qu'est-ce que la bande ?

C'est le cortège ou le défilé, qu'on perd quand on s'attarde dans les chapelles. Dans la bande, les masquelours avancent bras dessus, bras dessous, en lignes derrière la clique. Les premières lignes sont occupées par les figures du carnaval. N"y va pas qui veut. Leur rôle est de retenir la foule qui poussera lorsque la musique l'y invitera, au moment des chahuts, comme on les appelle. Dans la bande, les chansons du Carnaval sont reprises par des milliers de personnes, et normalement connues de tous.

La bande démarre généralement vers 15H pour finir vers 21H. Elle arpente les rues du quartier qui fait son carnaval. La bande fait des arrêts pour étancher sa soif (en chapelle) mais aussi pour participer au célèbre jet de harengs du haut de la mairie.

- Qu'est que faire chapelle ?

C'est faire étape chez un carnavaleux où l'on boit et l'on mange en costume avant de rejoindre le bal. Un carnavaleux qui ouvre ainsi les portes de chez lui « fait chapelle ».

- Qu'est-ce que les berguenaeres ?

Ce sont les parapluies. Souvent aux couleurs des sociétés carnavalesques, ils sont indissociables des premières lignes de la bande. Beaucoup de carnavaleux les tiennent à la main, fixés au bout de longues tiges.

- Qu'est-ce qu'un zot'che ?

C'est un baiser ou un petit baiser (sur la bouche). Ne pas se formaliser si on vous en réclame un dans la bande.

- Qu'est-ce qu'un cletche ?

Cela veut dire costume ou déguisement en Dunkerquois.

Chaque déguisement est propre à celui qui le porte, il constitue l'identité carnavalesque et la personnalité du fêtard. On est fier de revêtir son cletche, de l'améliorer et de le porter toute sa vie de carnavaleux.

Aujourd'hui, les cletches sont encore souvent issus de récupérations diverses, mais se sont beaucoup sophistiqués et diversifiés, il y a beaucoup plus de couleurs et de maquillages, l'important est de trouver Son cletche, sans copier celui des autres.

ÎLE DE FRANCE

18ème FESTIVAL DE JAZZ DE SAINT GERMAIN DES PRÉS PARIS (75) DU 24 MAI AU 4 JUIN 2018

Depuis 2001, le Festival Jazz à Saint-Germain-des-Prés fait battre le cœur de nombreux amoureux et passionnés de jazz.
Et pour cause, entre les concerts uniques, les conférences, les rencontres entre artistes ou encore les expositions dévoilées dans le célèbre ***quartier de Saint-Germain-des-Prés****, et dans des lieux exceptionnels (l'Église Saint-Germain-des-Prés, la Maison des Océans, le Théâtre de l'Odéon…), le festival n'a de cesse de surprendre et d'émerveiller.*
Cette année, la ***18e édition****, qui est à découvrir du* ***jeudi 24 mai au lundi 4 juin 2018****, risque fort de séduire, une fois de plus, vos douces oreilles grâce à une programmation exceptionnelle.*

L'année passée, l'événement avait accueilli Hugh Coltman, Avishai Cohen ou encore Sébastien Giniaux.
Alors que nous réserve cette édition 2018 ? Eh bien, le grand pianiste cubain Roberto Fonseca aura l'honneur d'ouvrir cette 18e édition du festival dans le grand amphithéâtre de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas.
Pour la suite, restez connecté ! et pour en savoir plus :
- ***https://www.sortiraparis.com/scenes/concert-musique/articles/51824-festival-jazz-a-saint-germain-des-pres-2018-dates-programmation-et-reservations#rhP6ulSBllyAsdjW****.*
- Pour découvrir le programme complet, les dates et les lieux : ***www.festivaljazzsaintgermainparis.com***

LOIRE ATLANTIQUE

FESTIVAL LA NUIT DE L'ERDRE NORT SUR ERDRE (44) DU 29 JUIN AU 1ER JUILLET 2018

Démarrée en 1998, l'aventure de La Nuit de l'Erdre se poursuit en 2018 avec une édition particulière, puisque célébrant les 20 ans du festival. Pour l'occasion, l'association organisatrice souhaite bien entendu conserver les valeurs qui ont fait le festival, mais également profiter de l'occasion pour faire de cet anniversaire une édition riche en nouveautés.

Depuis 2006, c'est le ***parc du Port Mulon*** *à Nort sur Erdre qui accueille les spectateurs, un site naturel aux abords de l'Erdre. Cet espace de 5 hectares abrite aussi la majeure partie de l'organisation du festival. Bien évidemment, il est possible de dormir non loin des lieux, dans une zone de couchage réservée et gratuite. Nort-sur-Erdre est une commune réputée pour ses paysages : n'hésitez pas à vous y promener durant ce week-end musical !*

Avec plus de 1000 personnes mobilisées (150 employés et 950 bénévoles), La Nuit de l'Erdre a mis les petits plats dans les grands pour offrir au public le meilleur spectacle possible. Concernant la préservation du site, une brigade verte mobile veille au grain pour prévenir, informer et entretenir le site sur ces deux jours.

La programmation en est la suivante :
- Vendredi 29 Juin 2018 : *Justice / The Hives / Asaf Avidan,*
- Samedi 30 Juin 2018 : *Orelsan / Alt-J / Jahneration,*
- Dimanche 01 Juillet 2018 : *Shaka Ponk / Bernard Lavilliers / Vianney*
Qui dit mieux !

GRAND EST

23ème FESTIVAL MÉDIÉVAL DE SEDAN (08) LES 26 ET 27 MAI 2018

Rendez-vous incontournable, le Festival Médiéval de Sedan, pour faire revivre le château fort au temps de la Principauté, dans une atmosphère chaleureuse et familiale au son des musiques et des spectacles de saltimbanques.

Pendant deux jours, les visiteurs flâneront au gré des campements, spectacles, lieux d'expositions sur la vie quotidienne : la cuisine médiévale, les armes médiévales, la médecine et la chirurgie, l'histoire des ordres de chevalerie, la forge, la verrerie, la fabrication de vêtements…

Plus d'une vingtaine de troupes animeront en permanence le château et ses alentours, des musiciens aux animations de rue en passant par les démonstrations de combats et les cracheurs de feu…Comme plus de 400 autres participants, tous défileront lors du grand cortège du samedi soir.

Le marché médiéval, qui réunit plus d'une centaine d'échoppes, se prolongera le samedi en nocturne, avant de laisser place au concert et au spectacle de feu dans la cour du Château.
Cette édition sera aussi la fête des enfants ! Ils auront de quoi s'amuser puisque chaque campement et artisan leur proposera un atelier ainsi que des aires de jeux.

Restauration possible sur place dans les différentes tavernes du Festival

HÉRAULT

LE 13ÈME CORSO DE L'HÉRAULT GIGNAC (34), LE 10 JUIN 2018

A l'initiative de son Président Robert Parra et de son Conseil d'Administration, la FCF 34 a créé en 2005 son 1er Corso de l'Hérault.

Il aura lieu cette année le dimanche 10 juin 2018 et en sera à sa 13ème édition.

Ce jour-là, déguisements, masques, défilés de péñas et chars seront au rendez-vous pour la joie des petits et grands. Cette manifestation se déroule sur une journée et regroupe les Comités des Fêtes organisateurs de Carnavals qui à tour de rôle l'accueillent dans leur commune.

La réputation de ce Corso de l'Hérault est établie, il est attendu avec impatience d'une année sur l'autre et chacun veut se le voir attribuer. Sa dimension sociale est fondamentale, tous les groupes participent à la vie quotidienne à travers la fabrication des costumes, des masques, les répétitions, l'entraide, les échanges. Les jeunes s'investissent. Ce corso est un lieu de brassage, de confrontations, de déguisements, de savoir-faire différents. Les liens intergénérationnels, en plus de se créer dans chaque commune, se tissent entre comités des fêtes. Chaque comité amène son « plus beau char », son meilleur groupe, la concurrence est rude !...

Le Conseil départemental de l'Hérault soutient cette manifestation depuis le début car elle fait partie de notre culture et de nos traditions carnavalesques, en collaboration avec la FCF 34. C'est grâce à ce partenariat que le corso peut avoir lieu chaque année.

La journée débutera à 8h 00 par l'accueil des chars des comités participants : Agde, Fabrègues, Gignac, Le Pouget, Poussan, Servian, Villeneuve-lès-Maguelone, Villeveyrac.

10 h 00 : Le très célèbre « petit déjeuner » et son concours de pétanque.

11 h15 : Apéritif offert par la municipalité de Gignac.

12 h00 : Repas pris en commun pour tous les participants, organisateurs et bénévoles, offert par la FCF 34.

14 h 30 : Départ du corso au rythme des peñas, groupes endiablés et avec des confettis par milliers....

Alors venez nombreux pour participer à cette belle fête unique en son genre, toujours familiale qui fait la joie et le bonheur de toutes les générations.

DROME-ARDÈCHE

LA FÊTE DES BOUVIERS DE LORIOL (26)

2018, une nouvelle année Royale pour les bouviers de Loriol (Drôme)

Pas facile de se lever après une nuit de fête ! Pourtant, c'est une tradition à Loriol, de nombreux loriolais étaient au rendez-vous le 1er janvier dernier pour les vœux de la Royauté.

Le roi Christian Clair et son épouse Sylvie ont reçu les bouviers chez eux pour un apéritif et une dégustation de bugnes.

24 kilos de bugnes avaient été préparés quelques jours plus tôt par leur quartier « les Excentrés » avec l'aide du boulanger Michel Rey.

Les membres de plusieurs comités des fêtes voisins ainsi que Claude Aurias, Maire de Loriol et Jacques Ladéguaillerie, Conseiller départemental, avaient aussi répondu à l'invitation. Ce fut l'occasion pour tous de se souhaiter une belle année 2018 et surtout une magnifique Fête des Bouviers en mars.

PUERTO EUROPA DIEULEFIT (26) LE 14 AVRIL 2018

La BIZZ'ART NOMADE, rassemblement multidisciplinaire et indiscipliné.

Depuis 1991, l'association imagine des événements surprenants, ouverts aux cultures du monde, aux métissages et aux différentes formes de la création artistique contemporaine : musique, cirque, chants, arts-plastiques, prestations équestres, théâtre de rue, audiovisuel, danse...

Elle inscrit ses événements pluridisciplinaires sur des sites historiques, naturels, ruraux et urbains et organise entre autres « Puerto Europa » à Dieulefit avec :

- A 18 h : la projection du documentaire « Un pease di Calabria »,

- A 20 h 30 : Maria Mazzotta

Sensible, puissant et sincère, son chant révèle un univers onirique, fin et délicat, aux racines anciennes. Avec le talentueux accordéoniste Bruno Galéone, elle interprète un répertoire de chants méditerranéens ancestraux offrant aux traditions italiennes ou balkaniques un souffle nouveau.

- A 22 h : La Cafetera Roja.

Restô Bizz : Paëlla – bar bio.

GRAND RASSEMBLEMENT DE LA « ORTENAU » EN ALLEMAGNE À WILLSTÄTT - 19 AU 21 JANVIER 2018

Plus de cinq mille carnavaliers venant d'Allemagne, de Suisse, ainsi que plusieurs associations françaises ont participé à trois défilés sur deux jours. Un carnaval orienté vers ses origines, avec des masques de sorcières ou d'animaux, des tenues en peaux de bêtes ou de fourrures, certains costumes confectionnés de lambeaux colorés et rehaussés d'une multitude de clochettes, sans oublier les guggenmusiks et les fanfares.

Nos amis suisses étaient présents avec près de 700 participants, en ramenant entre autres avec eux, leurs incontournables groupes de sonneurs de cloches et leurs chocolats.

Toute la ville de Willstätt avait été bouclée pour cet événement. En plus de la grande salle des sports, une dizaine de grands chapiteaux d'animations étaient installés un peu partout, une cinquantaine de points boissons, restauration et d'artisanat sans compter la participation des habitants, qui ont ouvert à cette occasion leurs granges, garages, jusqu'à monter des tentes de jardins, afin de recevoir dans la bonne humeur, participants et spectateurs.

« *Accueil et convivialité* » sont à écrire en grand. Voilà pourquoi ce week-end malgré le mauvais temps, a drainé plus de cent mille spectateurs et que la cavalcade du dimanche a été retransmise en direct sur la 3ème chaine allemande.

Les festivités ont démarré le vendredi soir par une soirée spectacle où musiques, chants et danses acrobatiques carnavalesques ont fait passer un moment exceptionnel aux sept cents spectateurs présents.

Le samedi a été ponctué par une cavalcade réservée à la jeunesse - près de trente groupes de jeunes ont défilé - une véritable relève pour l'avenir de leurs associations.

Un moment fort a été l'arrivée des responsables des associations dans leurs tenues respectives sur des barques, navigant sur le cours d'eau traversant la ville.

Après la réception officielle des responsables à la salle d'honneur de l'hôtel de ville, les groupes se sont positionnés pour la cavalcade de nuit… hélas sous une pluie battante. De là, ils ont pu assister à un feu d'artifice. Quatre-vingt-deux associations ont défilé près de deux heures et demi. La soirée s'est terminée dans les différents chapiteaux.

Le dimanche matin, un soleil radieux a invité les carnavaliers à participer à une messe œcuménique. Une église décorée avec des ballons, une fanfare, un groupe de danse, une chorale d'hommes en tenue de cosaque a interprété des chants de carnaval et d'église. Quasiment toutes les personnes présentes étaient déguisées. Même le curé en aube blanche avec des ailes d'anges noires et le pasteur en noir, avait des ailes blanches, jusqu'au sermon fait de manière carnavalesque avec remise de médailles et applaudissements. Un moment émouvant, dans la joie et le partage.

A nouveau, après la réception officielle des responsables des groupes à la salle d'honneur de la mairie, cent vingt associations ont défilé près de quatre heures, pour le bonheur des petits et des grands.

La FCF France y était représentée par Patrick Silberreiss, chargé auprès du Président des relations internationales et Jean Schwing, ambassadeur NEG pour la FCF France.

RÉUNION DU BUREAU DE LA FCF JEUNESSE À CHALON SUR SAÔNE, LE 24 FÉVRIER 2018.

En l'absence de Serge Ruchaud, Co-président FCF Jeunesse et Président FCF France (empêché par Air France !), c'est Yvette Rio, vice-présidente qui a dirigé les travaux de cette 1ère réunion. Celle-ci regroupait les membres du bureau de la FCF Jeunesse (sauf Pierrette Fouré et Sébastien Mercey, excusés) ainsi que Lothar Schwarze, représentant du BDK Jugend et de NEG Jugend

Ce dernier a présenté les activités des organismes de jeunesse outre Rhin et précisé que la culture carnavalesque est omniprésente chez nos voisins allemands, tant chez les adultes que chez les jeunes et même les très jeunes. Ce mouvement culturel est reconnu et a une place au sein de l'éducation nationale où des plages horaires sont aménagées pendant les heures de cours pour les sensibiliser à différentes activités : théâtre, musique, danse, carnaval, cela les amenant à intégrer des associations qu'ils rejoignent le soir en sortant de l'école.

La plupart des associations « *adultes* » ont une section de jeunes en leur sein. Elles intègrent un jeune à leurs réunions de CA ou il peut apporter des idées et participer aux débats mais n'a pas le droit de vote. L'association accorde au groupe de jeunes un budget que ceux-ci doivent apprendre à gérer.

Ce sont environ 750 000 jeunes recensés qui se sont investis au sein des associations. En Allemagne, les fichiers nominatifs sont interdits avant la majorité. Les fédérations demandent donc aux associations locales de leur fournir, par tranche d'âge, les effectifs « *jeunes* » qu'ils comptent parmi eux.

Le recrutement se fait :

- Au sein des écoles dès le plus jeune âge (3/4 ans),
- Par la publicité (flyers posés dans les écoles, mairie, lors d'événements, …),
- Par l'organisation de manifestations,
- Par les réseaux sociaux, site internet,
- Par une revue jeunesse,
- Par le mouvement associatif : mouvements religieux, scouts, jeunes sapeurs-pompiers…

Chaque poste à responsabilité est doublé (ex : 1 président adulte + 1 président jeune, etc…).

Des subventions sont demandées et accordées sur des projets bien établis, une partie de ces fonds étant consacrée à la formation.

Les informations fournies par Lothar Schwarze amènent les membres de la FCF Jeunesse à se poser les questions suivantes :

- Recenser les jeunes chez nos associations adhérentes par tranche d'âge et connaitre les rôles qui leur sont confiés au sein des organismes,
- Cibler une activité pour commencer l'action de recensement,
- La FCF Jeunesse doit établir une « *information nationale* » qui sera envoyée aux adhérents (par le biais des régions ?),
- Prendre contact avec d'autres mouvements de jeunes,
- Faire une demande de subvention pour un projet de formation pour le lancement de la FCF Jeunesse (pour aller de l'avant et mieux s'ouvrir sur les structures jeunes),
- Création d'un logo,
- Inclure une rubrique FCF Jeunesse sur le site de la FCF France ou création d'un site pour la FCF Jeunesse.

Fanély et Luigi proposent la création d'une adresse mail pour la FCF Jeunesse et au niveau des réseaux sociaux, dans un premier temps de créer une page Facebook et se concerter sur la gestion de cette page à deux.

Pour conclure :

- Fanély se dit satisfaite de cette réunion même s'il reste encore des zones à explorer, la vision de la Fédération Jeunesse se précise. La formation serait un point de départ intéressant.
- Luigi très intéressé par les informations données par Lothar Schwarze est prêt à épauler Fanély. Il met l'accent sur la mobilité des jeunes pendant leurs études et espère pouvoir prendre sa place et faire au mieux avec tous ces conseils.

Lothar Schwarze exprime des souhaits de réussite et de persévérance. Il nous remercie de l'avoir invité à participer à ces échanges et conseille aux « *anciens* » d'être à l'écoute, de ne pas écœurer les jeunes. Il souhaite à nos deux jeunes d'avoir « *la peau dure* », car il peut y avoir des retours de flammes !...

associathèque
Partenaire de votre engagement

Accompagner les associations dans leurs projets.

Associations, venez découvrir un univers d'informations, d'outils et de services :

- Des actualités juridiques, fiscales, comptables et sociales
- Des guides pratiques pour gérer votre association
- Des outils à télécharger
- Un « Village asso » pour partager votre expérience
- Des parutions et dossiers thématiques
- Un espace « Mon asso » pour valoriser et gérer votre association

Confédération Nationale du Crédit Mutuel - 88/90 rue Cardinet - 75017 Paris - Février 2014

www.associatheque.fr

un site Crédit Mutuel